



**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL  
PETKOVIC ET  
MENSOUL FACE À  
LA PRESSE CE JEUDI**

P.12



**APPORT DU CHANT ET DE LA MUSIQUE À LA  
RÉVOLUTION  
« THAMAN EL HORRIYA »,  
UN SPECTACLE THÉÂTRAL  
INÉDIT**

P.15

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 5 NOVEMBRE 2024 // N°940 // PRIX 20 DA

ELLE DIT TOUT HAUT CE QUE BIEN  
D'AUTRES PENSENT TOUT BAS DEPUIS  
DES MOIS

**ALBANESE DEMANDE  
DE ROMPRE TOUTE  
RELATION AVEC  
L'ENTITÉ SIONISTE**

P.4



ELLE A ÉTÉ DISTINGUÉE À DUBAÏ

**AIR ALGÉRIE AU  
RENDEZ-VOUS  
DE L'EXCELLENCE**

P.2



AGHOUL YOUNES, SPÉCIALISTE EN  
MICROBIOLOGIE À L'EXPRESS :

**« IL FAUT  
SURVEILLER  
LE NIVEAU DE  
CONTAMINATION  
DANS LA CULTURE »**

P.6



SEPT MORTS DANS UN ACCIDENT DE LA  
CIRCULATION À AIN GUEZZAM

**L'HÉCATOMBE SE  
POURSUIT SUR  
LES ROUTES**

P.16



L'ALGÉRIE VA BOUCLER L'ANNÉE 2024 AVEC 72 MILLIARDS  
DE DOLLARS DE RÉSERVES DE CHANGE

## L'ÉCONOMIE EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

LES RÉSERVES DE CHANGE, HORS OR, ONT PROGRESSÉ. ELLES ONT ATTEINT 69 MILLIARDS DE DOLLARS À FIN 2023. ET ELLES VONT GRIMPER À 72 MILLIARDS DE DOLLARS À FIN 2024, EN HAUSSE DE 4%. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 EST ENTRÉ EN CE DÉBUT DE MOIS DE NOVEMBRE DANS SON DERNIER VIRAGE AVEC L'ENTAME DES DÉBATS PARLEMENTAIRES, QUI DEVRAIENT OUVRIR LA VOIE À SON ADOPTION PAR LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT.

Lire en page 3



A L'HEURE DES ÉLECTIONS AMÉRICAINES

## HARRIS OU TRUMP, LES ETATS-UNIS RETIENNENT LEUR SOUFFLE

240 millions d'électeurs américains sont appelés aujourd'hui aux urnes pour élire leur futur chef d'Etat. Les résultats devraient tomber dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 novembre, mais quand connaîtra-t-on le nom du 47e président des États-Unis ? Pour répondre à cette question, il faut savoir comment fonctionne l'élection présidentielle américaine et le système électoral de ce pays.

P.4



CONSULTATIONS SUR L'ACCORD D'ASSOCIATION À LA MI-NOVEMBRE À ALGER

# Vers le règlement par consentement mutuel des différends

Dans un entretien accordé à l'agence de presse espagnole EFE, Diego Mellado, le nouvel ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, a annoncé l'ouverture prochaine de consultations techniques entre l'UE et l'Algérie qui porteront sur la révision de l'accord d'association.

S'inscrivant dans la continuité du dialogue engagé depuis juin dernier, ce nouveau round de dialogue sera axé sur le dépassement de certains différends commerciaux qui lèsent particulièrement le partenaire algérien. Selon Diego Mellado, une délégation de la direction générale du commerce de la Commission européenne (CE) arrivera à Alger avant le 15 de ce mois pour une visite de deux jours. Qualifiant l'Algérie de partenaire fiable, Diego Mellado a reconnu que «Les clauses de l'accord n'ont pas permis à l'Algérie de diversifier ses échanges bien qu'il lui ait été très favorable si l'on inclut les hydrocarbures dans la balance commerciale». Autrement dit, il y a un déséquilibre à réparer pour permettre à l'Algérie de diversifier ses exportations. Si à l'époque de la signature de l'accord en 2002 et de son entrée en vigueur en 2005, l'Algérie n'avait pas de grandes capacités d'exportation et se complaisait de ses hydrocarbures, ce n'est plus le cas aujourd'hui avec les multiples développements qu'a connus l'économie du pays. Même s'il a fait l'objet d'un réexamen global



Diego Mellado (ambassadeur de l'UE à Alger) à l'Agence EFE

en 2010 et d'évaluations en 2015 et 2020, cet accord comporte des clauses qui limitent grandement le champ des exportations algériennes et créent de grands écarts entre les deux partenaires. L'évaluation faite en 2015 pour une période de dix-ans a fait paraître

que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE atteindront durant cette période 14 milliards de dollars, tandis que les importations depuis l'UE seront de l'ordre de 220 milliards de dollars. Un déséquilibre énorme que l'Algérie veut à tout prix réduire. Dans une de

ses interventions médiatiques, le président Teboune a déclaré qu'à l'époque de la signature de l'accord, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait guère 3% et l'Algérie importait des produits agricoles sans en exporter. «Aujourd'hui, la donne a changé, l'Algérie pro-

duit et exporte désormais une grande variété de produits manufacturés, électroménagers et autres. L'essence même de l'accord avec l'Union européenne repose sur le libre-échange, et nous souhaitons le faire dans un esprit amical sans entrer en conflit» explique-t-il. L'Europe à, certes, le droit de se soucier de sa sécurité énergétique et de chercher à trouver des débouchés à ses produits sur le marché algérien, et l'Algérie a également le droit de diversifier son économie, de chercher à drainer des investissements hors hydrocarbures et à renforcer sa présence sur le marché européen. Les préoccupations des deux partenaires doivent trouver leur réponse dans la révision de cet accord stratégique, révision qui doit évidemment être menée dans l'esprit du postulat «gagnant-gagnant». Pour l'instant, on ne sait pas si ces consultations porteront leurs fruits, et si les différends posés pour discussion se régleront par consentement mutuel sans recours à l'arbitrage, mais on sait que l'Algérie n'acceptera plus d'accord dont les intérêts sont à «sens unique».

Boualem B.

ELLE A ÉTÉ DISTINGUÉE À DUBAÏ

## Air Algérie au rendez-vous de l'excellence

La compagnie nationale monte sur le podium : l'aéroport de Dubaï lui a décerné son prestigieux Prix d'Excellence, reconnaissant ainsi les efforts et les performances qu'elle a imprimées. Ce prix annuel, très convoité dans l'aviation civile, est attribué aux compagnies ayant démontré une excellence remarquable dans divers domaines, tels que la qualité de service, l'innovation, l'engagement pour la durabilité, ainsi que la satisfaction client. Le jury, composé d'experts renommés dans le secteur de l'aviation, a sélectionné Air Algérie après une évaluation rigoureuse basée sur des critères exigeants. Cette année, l'accent a été mis particulièrement sur les efforts fournis par les compagnies tout au long de l'année 2024, avec une attention particulière aux initiatives prises pour améliorer l'expérience des voyageurs, renforcer la sécurité et promouvoir des pratiques durables. Les avis des partenaires et des différents services de l'aéroport de Dubaï ont éga-

lement influencé le processus de sélection, soulignant l'importance des relations de confiance et de coopération au sein du secteur aérien. Air Algérie a été félicitée pour son engagement continu à optimiser l'expérience client, sa capacité à gérer efficacement les crises et son renforcement de la communication avec les passagers, autant d'éléments jugés essentiels dans la sélection finale. En 2024, Air Algérie a redoublé d'efforts dans l'objectif de répondre aux attentes croissantes de ses passagers. La compa-

gnie s'est distinguée en intégrant des pratiques innovantes et durables dans ses opérations, en mettant l'accent sur des solutions écologiques et sur l'optimisation de ses services à bord et au sol. Grâce à ces améliorations, Air Algérie a su se positionner parmi les leaders régionaux en matière de qualité de service et d'engagement environnemental. Ce prix représente pour la compagnie algérienne une reconnaissance internationale et une occasion de renforcer son positionnement dans le marché du

transport aérien au Moyen-Orient et au-delà. Forte de cette distinction, Air Algérie ambitionne d'établir de nouveaux partenariats stratégiques et de continuer à innover pour offrir à ses clients une expérience de voyage toujours plus sûre, confortable et durable. En remportant ce prix, Air Algérie confirme son rôle de premier plan dans l'aviation régionale et internationale, tout en réaffirmant son engagement à mettre la satisfaction et la sécurité de ses passagers au cœur de ses priorités

QUATRIÈME SESSION DU PARLEMENT PANAFRICAIN

### L'APN y participe

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera aux travaux de la 4e session ordinaire de la 6e législature du Parlement panafricain (PAP) qui se tiendra du 4 au 16 novembre à Midrand (Afrique du sud), selon un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée, lors de cette session, par les membres per-

manents du PAP, en l'occurrence la présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des sciences et de la technologie du PAP, Bahdja El Amali, le membre de la commission du règlement, des privilèges et de la discipline, Mohamed Segras et du membre du PAP,

Fateh Boutbig, précise le communiqué. Les travaux des réunions préparatoires de cette session porteront sur «la construction de systèmes d'enseignement flexibles pour favoriser la réussite dans un enseignement inclusif efficace et adapté à l'Afrique», indique le communiqué.

## 250 centres de stockage intermédiaire de céréales prévus

Le gouvernement s'apprête à mettre en place 250 centres de stockage de matières stratégiques, de céréales de différents types, dans 52 wilayas. Ces centres viendront s'ajouter à une trentaine de silos de stockage dans le sud du pays. Dans la partie relative aux investissements du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à travers le projet de budget de l'État, le programme en cours a été révélé en chiffres concernant la construction et l'équipe-

ment de 30 silos stratégiques pour le stockage à long terme dans le sud du pays, sans compter le lancement d'études pour adapter, suivre, construire et équiper 250 centres locaux de stockage intermédiaire de céréales dans 52 wilayas.

Parmi eux, on compte par exemple 10 centres à Skikda, 4 à Annaba, 9 à Guelma, 9 à Constantine, 12 à Médéa, 5 à Mostaganem, 7 à M'sila, 9 à Mascara, 9 à Ouargla, 7 à Oran, 7 à El Bayadh, 6 à Bordj Bou

Areridj, 4 à El Meghaier, 3 à Touggourt, 1 à Tindouf et 2 à Boumerdes. La série d'investissements comprend également le nouveau programme visant à prendre en charge des activités structurelles telles que l'électrification agricole sur une distance de 3.791 km au profit de 12 wilayas, et le programme national de culture fruitière rurale au profit de 28 wilayas, ainsi que l'ouverture de 6 438 km de pistes agricoles. Pour ce qui a trait au programme d'aménagement des

terres, le processus de mise en œuvre des projets de l'État se poursuit, avec pour objectif de préparer 610 000 hectares, dont 400 000 hectares au profit de 682 investisseurs, «des projets structurants de plus de 100 hectares et 210 000 hectares au profit de 16 000 jeunes bénéficiaires», en plus du lancement de 4 100 exploitations d'une superficie de 150 000 hectares dans le cadre de la concession, soit 25 % de l'objectif fixé pour 2025.

L'ALGÉRIE VA BOUCLER L'ANNÉE 2024 AVEC 72 MILLIARDS DE DOLLARS DE RÉSERVES DE CHANGE

# L'économie en bonne santé financière

Le ministre des Finances, a révélé hier que les réserves de change, hors or, ont progressé, passant de 69 milliards de dollars fin 2023 à 72 milliards de dollars fin 2024; enregistré avec une augmentation de 4%.

Le projet de loi de Finances 2025 est entré en ce début de mois de novembre dans son dernier virage avec l'entame des débats parlementaires, qui devraient ouvrir la voie à son adoption par les deux chambres du Parlement ; et ce après l'intervention du ministre des Finances Laaziz Faïd pour répondre aux interrogations des représentants du peuple, tant au sein de la première chambre qu'au sein de la chambre haute du parlement algérien. Celui-ci avait affirmé samedi que le PLF2025 renforcera l'attachement de l'Etat à son caractère social. Déjà, dès sa réélection le 7 septembre dernier, le président Abdelmadhid Tebboune, avait entamé son second quinquennat par une réunion consacrée à l'examen du projet de loi de finances pour 2025. Un communiqué de la présidence de la république indiquait que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une première réunion préparatoire pour la définition des grandes orientations relatives au projet de loi de finances (PLF 2025)". Ce projet de loi de Finances 2025 doit être, ajoute la même source, "au diapason des décisions économiques et sociales pour lesquelles s'est engagé le Président de la République lors de sa campagne électorale pour la Présidence du 7 septembre 2024". Les consultations sur ce PLF2025 vont s'enchaîner d'ici au 25 décembre prochain, jour de la signature officielle de la Loi de Finances 2025, avec des

rencontres au plus haut niveau de l'état pour définir les équilibres budgétaires, la stratégie financière, budgétaire et fiscale à mettre en place pour le prochain exercice afin d'assurer autant des réponses efficaces à une formidable demande sociale, le financement de l'économie nationale, booster les secteurs économiques performants que de mettre en œuvre le programme des réformes que le président a promis au peuple algérien lors de sa campagne électorale. Par les chiffres, le PLF2025 prévoit des recettes budgétaires de 8523,06 milliards de DA, en hausse de 3,5% par rapport à celles de 2024, alors que les dépenses budgétaires devraient atteindre 16 794,61 milliards de DA en 2025, en hausse de 9,9% par rapport à 2024. Le PLF2025 a été établi sur la base d'un prix de référence du baril de pétrole à 60 dollars et un prix prévisionnel du marché à 70 dollars. Les prévisions d'exportations de produits d'hydrocarbures sont en hausse de 1,9% alors que le PIB, en valeur nominale, sera de 37 863,00 milliards de DA, soit 278,71 milliards de dollars. Le taux de croissance devrait être en hausse à 4,5%, selon les prévisions du ministère des Finances relatives au cadrage des grands agrégats du PLF2025. Par ailleurs, et hors hydrocarbures, le PLF 2025, basé sur une trajectoire triennale (2025 à 2027), prévoit une progression de 5% du PIB pour 2026, soit +4,4% pour l'agriculture, et + 6,2% pour l'industrie, + 4,3% dans le BTPH et + 5,3%



En outre, l'encours des réserves officielles de change devrait s'accroître par rapport aux prévisions de clôture de 2024 pour se situer à 72,95 milliards de dollars en 2025, soit l'équivalent de 16 mois d'importations. Le PLF2025 table ainsi sur une hausse des exportations de biens de 50,90 milliards de dollars en 2025, celles d'hydrocarbures devant s'établir à 43,73 milliards de dollars sur la base d'un prix du marché projeté à 70 dollars le baril. En parallèle, les importations de biens devraient atteindre un montant de 46,07 milliards de dollars, en hausse de 1,3% en dollar courant par rapport aux prévisions

de clôture de l'exercice 2024. Au chapitre des mesures fiscales en faveur du citoyen, le PLF 2025 autorise les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et des services, notamment dans le domaine de la santé et les voyages. Le projet de loi a également prévu un certain nombre de mesures et d'exonérations fiscales, telles que celles relatives à la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31

décembre 2025. Il est également mentionné, dans le même texte, la prorogation de "l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, les poulets de chair et les dindes produits localement". En outre, le projet propose de "proroger jusqu'au 31 décembre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel bovins et ovin vif, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide".

Merouane Korso

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

### Début des débats parlementaires



Les débats parlementaires sur le projet de loi de Finances 2025 ont débuté hier lundi au sein de l'hémicycle où, déjà, plusieurs partis ont commencé à décortiquer les objectifs tant financiers que sociaux et économiques du projet de loi qui devrait gérer autant la répartition globale du budget de l'état que stimuler la croissance et répondre à la demande sociale en termes de transferts sociaux. Ainsi, l'Assemblée populaire nationale (APN) a repris hier lundi ses travaux en séances plénières consacrées à la présentation et au débat du projet de loi de finances (PLF) de l'exercice 2025, explique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les séances de discussions au sein de l'hémicycle, organisées sous forme de débat général, devront se tenir jusqu'à demain mercredi 6 novembre. Les séances plénières seront

clôturées par les interventions des présidents des groupes parlementaires, qui seront ensuite suivies par les réponses du ministre des Finances aux interrogations des députés. Auparavant, dimanche, plusieurs partis politiques ont organisé des rencontres autour du PLF2025 avant sa présentation lundi en séance plénière. Une journée d'étude a été consacrée par des formations politiques, à l'initiative du groupe parlementaire du FLN, à un débat interne autour de la teneur et des objectifs de ce projet de loi de Finances 2025. Au cours de ces séances, plusieurs intervenants ont souligné le côté positif du texte, en particulier les mesures de soutien aux produits de base, la concrétisation de l'équilibre régional et d'allègement de la charge fiscale pour les startups. Lors de cette rencontre, des experts économiques ont souligné que les

mesures contenues dans le projet de loi reflètent les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune notamment dans le domaine social, mettant en avant l'importance du budget alloué au titre des dépenses relatives aux transferts sociaux, en plus de la nécessité d'améliorer le recouvrement fiscal. De son côté, et lors d'une journée d'étude, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), des députés et cadres du parti ont mis l'accent sur l'importance de préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat des citoyens, proposant la recherche de nouvelles sources de financement du budget. Le groupe parlementaire du Mouvement El-Bina a également organisé une journée d'étude sur le même projet de loi durant laquelle les participants se sont félicités des mesures visant la mise en place du système de finance islamique, notamment en autorisant le Trésor public à émettre des Sukuk souverains et en exonérant les produits de ces titres de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) sur une période de cinq ans. Au sein de l'hémicycle, les débats seront ainsi riches et axés sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen, les transferts sociaux et une loi de Finances qui ne devrait ni brider la croissance économique, ni sacrifier le bien-être des citoyens, le tout autour d'une solidarité sociale pour les couches sociales les plus vulnérables à travers une fiscalité qui ne

ferait pas s'emballer la courbe inflationniste. C'est, en somme les grandes orientations du président Abdelmadjid Tebboune sur le contenu et les objectifs de ce PLF2025. Car pour 2025, l'Etat algérien va reconduire la philosophie ayant présidé à la confection et la promulgation de la loi de Finances 2024 avec comme priorités financières et budgétaires absolues la poursuite du cadrage macroéconomique menant à une amélioration du climat des affaires tout autant que le pouvoir d'achat du citoyen. La Loi de Finances 2024 a été conçue sur un baril de pétrole de 60 dollars pour la période 2024-2026, et de 70 dollars comme prix de marché estimé pour le baril de pétrole brut. La LF2024, qui a été adoptée le 14 décembre dernier par le Conseil de la Nation et le 5 décembre par l'Assemblée populaire nationale (APN), et signée le 25 décembre par le président Abdelmadjid Tebboune, prévoyait plusieurs mesures législatives pour la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales. Le budget de l'Etat, dans le cadre de cette loi, prévoyait une hausse historique des dépenses à 15.275,28 milliards de DA, alors que les recettes devaient s'établir à 9.105,3 milliards de DA. La LF2024, en outre, escomptait une croissance économique de 4,2%.

Merouane Korso.

IL REJETTE LA PROLONGATION DU MANDAT DE LA MINURSO PAR L'ONU

# Le Front Polisario droit dans ses bottes

Le Front Polisario réagit ferme à la récente décision du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la prolongation du mandat de la Minurso jusqu'en octobre 2025. Selon Sidi Mohamed Ammar, membre éminent du Front Polisario, cette résolution ne fait que maintenir le statu quo au lieu de chercher une réelle solution au conflit au Sahara occidental.

Amar a souligné que cette décision ne fait que prolonger « une gestion technique du conflit » au lieu de chercher activement une issue politique. Il a réaffirmé l'engagement du peuple sahraoui à poursuivre sa lutte pour l'indépendance, y compris par des moyens légitimes tels que la lutte armée.

Malgré cette décision décevante, le Front Polisario reste déterminé à intensifier sa résistance et sa lutte pour réaliser ses aspirations nationales. « Le peuple sahraoui continuera à se battre pour la liberté et l'indépendance jusqu'à ce que ses droits légitimes soient enfin reconnus » insiste-t-il.

Lors d'une récente interview accordée à la télévision sahraouie, le diplomate a clarifié les détails et les discussions entourant la résolution 2756 (2024) du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a souligné que le Conseil de sécurité a réaffirmé l'importance de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations unies. « Le Conseil de sécurité réaffirme qu'une solution pacifique, juste et durable au conflit implique nécessairement de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux principes et buts de la Charte des Nations unies » déclare-t-il.

Il a également noté le soutien du Conseil de sécurité à la coopération avec le Haut-Com-



missaire des Nations unies aux droits de l'homme, y compris en facilitant les visites dans la région, « le Conseil de sécurité a réaffirmé l'appel au renforcement de la coopération avec le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, notamment en facilitant les visites dans la région ».

Le diplomate a dénoncé le rejet de la proposition de mise en place d'un mécanisme de sur-

veillance des droits de l'homme au Sahara occidental occupé. Il a salué le rôle « fort et déterminé » de l'Algérie dans les débats et le vote sur la résolution, soulignant que l'Algérie a présenté deux propositions relatives aux droits de l'homme, démontrant ainsi son attachement aux principes de la Charte des Nations unies et sa « défense constante du droit international ».

Dans son communiqué, le Front

Polisario a rappelé que le plan de règlement de l'ONU et de l'OUA demeure le fondement essentiel du processus de résolution du conflit au Sahara occidental, tel qu'accepté de manière formelle par les parties impliquées. Selon l'organisation, il est impératif que le Conseil de sécurité donne à la Minurso « les moyens nécessaires pour mettre en œuvre pleinement son mandat dans le

but de parvenir à une solution pacifique, équitable et durable à la question de la décolonisation du Sahara occidental ».

Le Front Polisario souligne que cette solution doit être basée sur le principe fondamental du droit inaliénable, non négociable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, tel que stipulé dans le plan de règlement. Il est donc essentiel que le peuple sahraoui puisse exercer ces droits de manière libre et démocratique, conformément au cadre établi.

Le Front Polisario a exprimé de manière catégorique son refus de s'engager dans un processus de paix qui ne serait pas en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que les directives de l'assemblée générale et le cadre établi du plan de règlement soutenant le mandat de la Minurso.

Le Front Polisario a réaffirmé son opposition ferme à toute « proposition extérieure » dérogeant au cadre légal du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, allant à l'encontre des missions fondamentales de la Minurso. Il a souligné la détermination du peuple sahraoui à intensifier ses actions légitimes, y compris la lutte armée, pour atteindre son objectif de liberté, d'indépendance et de souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Aïda Mouni

ELLE DIT TOUT HAUT CE QUE BIEN D'AUTRES PENSENT TOUT BAS DEPUIS DES MOIS

## Albanese demande de rompre toute relation avec l'entité sioniste

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Palestine occupée, Francesca Albanese, a lancé un appel pressant dimanche pour que les États prennent des mesures concrètes afin de mettre fin au génocide à Gaza. Dans une interview exclusive accordée à ONU info, Mme Albanese a souligné l'urgence d'imposer des sanctions et de suspendre les relations économiques, politiques et militaires avec l'entité sioniste. « La communauté internationale doit agir de manière unie pour mettre un terme à l'occupation et au génocide à Gaza », a déclaré la rapporteuse onusienne. Elle a déploré le manque d'unité au sein de l'Occident quant à la grave situation en Palestine occupée, soulignant que cela compromet non seulement une solution à long terme, mais aussi l'ordre international.

Francesca Albanese a appelé les gouvernements du monde entier à faire preuve de courage et à prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien. Elle a souligné que la suspension des relations avec l'entité sioniste était essentielle pour faire pression et mettre fin aux violations des droits de l'Homme en Palestine occupée.

Dans son récent entretien, Francesca Albanese a rappelé que suite à ses

investigations en mars, elle avait qualifié les événements survenus à Gaza depuis le 7 octobre 2023 de génocide. « J'ai conclu qu'il s'agit d'un génocide en observant des schémas d'actes d'extermination infligés à un grand nombre de Palestiniens », a-t-elle déclaré.

Elle a expliqué que ce comportement visait à anéantir toute possibilité de vie à Gaza et à infliger des souffrances physiques et mentales dans le but de détruire. « J'ai examiné en détail certains actes qui m'ont convaincue qu'il y

avait des éléments suffisants pour qualifier la situation de génocide à Gaza », a-t-elle ajouté.

L'enquête menée par les Nations-Unies a mis en lumière une escalade alarmante de la violence et de la destruction dans les territoires occupés de Gaza, de Cisjordanie et d'El Qods. Les conclusions de l'étude révèlent que plus de 700 Palestiniens ont tragiquement perdu la vie en l'espace de 12 mois en Cisjordanie, dont 169 étaient des enfants, victimes des actions des dirigeants sionistes.

Les témoignages recueillis font état de dévastations massives, allant de la destruction de rues et de commerces au sabotage des réseaux d'eau et d'électricité, en passant par l'attaque d'hôpitaux. La brutalité s'est également manifestée à travers des violations flagrantes des droits de l'homme, incluant la torture et la détention arbitraire de milliers de Palestiniens. « C'est épouvantable. Ce sont des schémas qui rappellent tragiquement la situation dramatique à Gaza », a déploré l'analyste.

Aïda Mouni

## 100.000 Palestiniens privés de nourriture et de soins

100.000 Palestiniens privés de nourriture et de soins médicaux de base, a rapporté dimanche la Défense civile palestinienne à Gaza. La Défense civile palestinienne à Gaza a rapporté dimanche que plus de 100.000 Palestiniens au nord de l'enclave manquent d'accès à la nourriture, à l'eau et à des services médicaux de base. Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile, a déclaré que de nombreux appels en provenance du nord de Gaza avaient été reçus, mais que l'organisation n'était pas en mesure d'accéder aux zones isolées et bombardées pour éva-

cuer les blessés ou transférer les dépouilles vers les hôpitaux. Il a précisé : « Nous avons demandé à plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme d'intervenir, mais nous n'avons reçu aucune réponse. » Bassal a également indiqué qu'environ 137 martyrs palestiniens se trouvent sous les décombres à Beit Lahia, suite à des bombardements récents. Dimanche soir, des forces sionistes ont ciblé les hôpitaux Kamal Adwan, Al Awda et indonésien dans le nord de Gaza, selon des médias locaux. Des sources médicales à l'hôpital Kamal

Adwan ont rapporté que les installations, y compris l'unité néonatale et les réservoirs d'eau, avaient été directement bombardées. L'artillerie sioniste a également frappé les environs de l'hôpital Al Awda dans le camp de réfugiés de Jabalia, tandis qu'un drone a attaqué l'hôpital indonésien de Beit Lahia. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation poursuivent leur agression sur la bande de Gaza par voie terrestre, maritime et aérienne, causant au moins 43 341 martyrs et 102 105 blessés, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes.

## Le secteur agricole se met à l'heure du numérique



Le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hamblu, a révélé, dimanche à Mascara, que la numérisation du Registre national agricole (RNA) a atteint 100%.

M. Hamblu a déclaré en marge de la cérémonie inaugurale de la deuxième édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération, que « l'opération inhérente à la numérisation du Registre national agricole, lancée au début de l'année écoulée est concrétisée par la Chambre nationale d'agriculture, est totalement achevée ». Selon lui, la numérisation du RNA a permis de délivrer des cartes numériques

aux agriculteurs des 58 wilayas, ajoutant que « cette démarche est appelée à contribuer à la « modernisation du secteur dans notre pays et à connaître le nombre exact des agriculteurs adhérents des Chambres de wilaya d'agriculture ».

Il a affirmé, d'autre part, que la Chambre « s'apprête à activer son portail électronique appelé « Ghorfati », en y incluant de nouvelles informations relatives aux potentiels agricoles de chaque wilaya, ainsi qu'à ouvrir une fenêtre électronique destinée à recueillir les propositions et les préoccupations des agriculteurs pour le développement du secteur de l'agriculture dans notre pays ».

### COUR DES COMPTES

## Session de formations sur les techniques d'acquisition

Dans le cadre de l'exécution du plan sectoriel annuel de formation et de perfectionnement de ses fonctionnaires et de la mise en œuvre de la convention conclue avec l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (Ondefoc), la Cour des comptes a organisé, durant la période du 27 au 31 octobre 2024, une session de formation portant sur « la gestion des achats et les techniques d'acquisition ». Cette formation, destinée aux personnels chargés de cette activité, est animée par M. MESBAHI Mohammed Lamine, Docteur en finances. Les axes abordés au cours de cette formation concernent La gestion des achats et des stocks ; Les techniques de gestion des achats avec des cas pratiques ; La gestion financière et budgétaire et la loi n° 23-12 fixant les règles générales

relatives aux marchés publics. La Cour des comptes a organisé, également et durant la même période, une session de formation portant sur « les techniques de documentation et d'archivage ». Cette formation, dédiée aux greffiers de l'institution, vise à améliorer et renforcer leurs connaissances en matière des techniques d'archivage et de documentation. Animée par le Docteur BOURKRIA Said, expert en gestion des archives, le programme de cette formation s'articule autour des axes suivants : La qualité et les missions des archivistes ; La déontologie professionnelle des archivistes ; Les Compétences nécessaires dans les domaines de la collecte, de l'évaluation, du tri et du classement des documents ; L'archivage électronique et dématérialisation des archives.

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ÉPARGNE La COSOB fait avancer l'éducation financière

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'épargne, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a organisé, le jeudi 31 octobre 2024, en coordination et en coopération avec l'école Colibri, un atelier pour les enfants afin d'introduire et d'inculquer la culture de l'épargne aux enfants dès leur plus jeune âge. L'organisation de telles activités s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Commission visant à vulgariser l'éducation financière et la promouvoir en sensibilisant les différents segments de la société. Cette activité de sensibilisation s'est déroulée sous forme d'ateliers interactifs au cours des-



quels l'importance de l'épargne a été soulignée en initiant les enfants à la notion d'épargne tout en leur fournissant des conseils qui les aideraient à accroître leurs capacités cognitives et les inciteraient à collecter de l'argent dès leur jeune âge afin d'atteindre les objectifs futurs.

### MARCHÉ PÉTROLIER

## L'OPEP+ reporte la réouverture des vannes

Les prix du pétrole ont augmenté de plus d'un dollar dans les premiers échanges lundi après que l'OPEP+ a déclaré dimanche qu'elle retarderait d'un mois l'augmentation de la production prévue pour décembre.

Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté de 1,14 \$ par baril, soit 1,56 %, pour atteindre 74,24 \$ le baril. Le

pétrole brut américain West Texas Intermediate (WTI) a également augmenté de 1,14 dollar le baril, soit 1,64%, pour atteindre 70,63 dollars. L'OPEP+, qui comprend l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, la Russie et d'autres alliés, devait augmenter sa production de 180 000 barils par jour (bpj) en décembre.

## L'entreprise portuaire d'Alger honore ses travailleurs

Conformément aux recommandations et directives du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, en matière de motivation et de valorisation de l'élément humain et de promotion de la communication interne visant à développer les valeurs de citoyenneté, l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a honoré, Dimanche 3 novembre 2024, un groupe de travailleurs des directions maintenance, conteneurs et équipements lors d'une cérémonie organisée à la Direction Générale. Selon l'EPAL, la cérémonie a connu la présence du Directeur Général, des ouvriers et employés, où des certificats de remerciements leur ont été remis en reconnaissance des efforts

qu'ils ont déployés au cours de la période récente coïncidant avec les préparatifs des célébrations du 1er novembre 1954. "Ces travailleurs ont contribué avec tous les efforts, professionnalisme et moyens logistiques au traitement des navires et conteneurs chargés des livres et leur livraison dans les délais, à l'occasion de la 27ème édition du Salon International du Livre d'Alger « Sila 2024 », indique l'EPAL. Le Directeur Général a exprimé ses remerciements aux travailleurs pour leur dévouement et leur engagement professionnel, soulignant l'importance d'assurer en permanence la fourniture de services portuaires de haute qualité au bénéfice des clients.

### DOUANES

## Vente aux enchères publiques

La direction générale des douanes annonce que la recette des douanes de Biskra, procédera le 10 et 11 novembre 2024 à partir de 09h au niveau de la salle multisports wilaya d'Ouled djellal, à l'organisation d'une vente aux enchères publiques les lots, des moyens de transports et

marchandises. Il s'agit de voitures touristiques et utilitaires et camions ; Motos ; Divers vêtements et chaussures ; Accessoires pour téléphones portables ; Huile moteur ; Fournitures d'épices et confiseries. Pour les conditions de vente, les services douaniers précisent que les

marchandises sont adjugées libres de tous droits et taxes au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement comptant, en espèce ou par chèque certifié ; Les frais d'enregistrement 2.5% ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des

adjudicataires ; Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit ; Les adjudicataires doivent se munir d'une copie de leur registre de

commerce et carte nif faisant ressortir que l'activité exercée a un rapport avec la nature des marchandises proposées à la vente. "Les marchandises peuvent être visitées 48 h avant la vente selon le calendrier: le 06 et 07 novembre 2024 à la brigade des douanes d'Ouled djellal", précise-t-on.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
PAR INTÉRIM:  
**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LE CANCER

# L'APN à l'écoute de la Commission nationale de prévention

**Brahim Boughali a reçu le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, en présence des vice-présidents de l'Assemblée, des députés médecins et des membres de la commission nationale, Pr. Wahiba Ouahioune et Pr. Oukkal Mohammed.**

**A**u début de la rencontre, tenue dimanche, M. Boughali a souligné l'importance du dossier et de la connaissance convergente de la situation générale des personnes atteintes de cancer en Algérie, à travers le travail de suivi et d'évaluation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, et les solutions à adopter selon les objectifs à court, moyen et long terme», indique, lundi, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) a salué les «décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la concrétisation de son engagement pour la protection et la promotion de la santé des citoyens, notamment la prévention contre le cancer et la prise en charge idoine des malades, ce qui est reflété par le travail de la Commission en tant que dispositif permanent pour coordonner les activités de prévention et de lutte contre le cancer, et en tant que mécanisme de veille et de consultation». Après avoir fait état d'une hausse du nombre des cancéreux et évoqué les causes de cette maladie ainsi que les techniques utilisées dans le traitement, les programmes de dépistage précoce, et le rôle du médecin généraliste, M. Boughali a précisé que «le dépistage

précoce du cancer réduit le coût du traitement et augmente les chances de guérison, en suivant le protocole de soin adéquat».

## Présentation du plan d'action pour la période 2024-2028

S'agissant du volet de la sensibilisation, M. Boughali a insisté sur «la nécessité de l'élargir et de la généraliser, à travers notamment, l'exploitation des moyens de communication disponibles dans chaque région et en associant la société civile», affirmant que «les députés sont prêts à se joindre à ces efforts communs pour la prévention du cancer et que l'APN est disposée à lancer des initiatives pratiques et de soutien, outre sa contribution à l'effort national de solidarité pour diversifier les sources de soutien au Fond national de lutte contre le cancer et augmenter ses revenus», ajoute le communiqué. De son côté, le Pr Adda Bounedjar a présenté le plan d'action de la commission pour la période 2024-2028, qui renferme «les axes de prévention, qui permettra d'éliminer les causes d'atteinte et de réduire le taux de mortalité, l'axe relatif au dépistage précoce, notamment le dépistage des types de cancer les plus répandus en Algérie, tels que le cancer du sein, colorectal et de la prostate». «Le dépistage



précoce permet d'éviter les stades avancés de la maladie», a-t-il affirmé.

## Le diagnostic précoce augmente les chances de guérison

Autre axe prévu dans le plan d'action de la commission, ajoute le Pr Adda Bounedjar, «le diagnostic précoce, devant permettre d'augmenter les chances de guérison des patients atteints de cancer, notamment du sein, affirmant que «les résultats seront positifs tant pour le malade que pour le Trésor public en réduisant le coût des soins». Il a estimé que «la prise en charge du malade à un stade précoce, améliorera le parcours thérapeutique». Il a aussi évoqué le dernier axe du plan d'action

«consacré à la recherche scientifique et visant à améliorer l'état de santé des patients atteints de cette maladie. L'exposé de M. Bounedjar a également porté sur «l'acquisition de réactifs, de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments, ainsi que sur les propositions soumises concernant la recherche d'autres sources de financement du Fonds de lutte contre le cancer, en vue d'améliorer la prise en charge des patients», soulignant les efforts en cours avec le ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour prendre en charge, via la Caisse nationale de la Sécurité sociale, la radiothérapie pour les enfants atteints de cancer, une démarche qui sera élargie progressivement à d'autres catégories, outre l'allègement des pro-

cédures et des entraves administratives liées à l'acquisition de réactifs, de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments pour une meilleure prise en charge des patients».

## Vers la création de services de radiothérapie dans les hôpitaux

«La demande de création de services de radiothérapie dans les hôpitaux a été approuvée pour rapprocher les malades du lieu de traitement en attendant d'élargir cette initiative à d'autres services, à l'instar de l'imagerie radiologique, des services d'hématologie et la médecine nucléaire, afin d'améliorer la prise en charge et d'alléger la souffrance des cancéreux», a fait savoir le responsable insistant sur «la nécessité d'activer le rôle du médecin généraliste, et l'importance des actions de sensibilisation à la prévention du cancer, notamment l'alimentation saine et l'activité physique».

De leur côté, les députés ont relevé «les insuffisances qui empêchent la prise en charge des malades en temps réel», se disant prêts «à œuvrer avec la Commission et à lui faire les propositions nécessaires pour améliorer la stratégie nationale de lutte contre le cancer.».

R.N.

AGHOUL YOUNES, SPÉCIALISTE EN MICROBIOLOGIE À L'EXPRESS :

## «Il faut surveiller le niveau de contamination dans la culture»

**Les assises de la figue tenues au CFPA de la localité de Béni Maouche (Béjaïa), jeudi dernier, sous le slogan «Pour la promotion de la filière», ont fait l'objet de six ateliers qui ont planché, chacun, sur une problématique donnée en vue d'y remédier aux problèmes auxquels les agriculteurs font face, notamment les bouleversements climatiques, les méthodes employés (séchage et conservation,...etc.) qui, à la longue aboutissent à un manque de production. Aghoul Younes est doctorant en microbiologie (Biotechnologie microbienne) à l'université de Béjaïa et prépare une thèse, dont le thème est inhérent à ces multiples facettes de la culture figuicole. Dans l'entretien qui suit, il nous parle des différents facteurs qui peuvent influencer sur le rendement.**

Entretien réalisé par Ahmed.S

**L'Express : La fête de la figue n'a pas eu lieu cette année, à cause du manque de production dit-on. Qu'est ce qui a fait que la production n'a pas été au rendez-vous ?**

**AGHOUL YOUNES :** En effet, il y a un manque accru de production pour deux raisons essentielles : Les conditions climatiques qui ont induit un manque de pluviométrie, alors que le figuier est un arbre qui a besoin d'un apport hydrique pour assurer sa croissance, d'une part, et la prolifération d'insecte ravageur qui est

du également à la sécheresse. Donc, on a un concours de paramètres qui se conjuguent pour une destruction progressive du figuier au fil du temps.

### Certains figuiculteurs affirment que les localités de la wilaya de Sétif sont plus productives. Quelles en sont les raisons.

Au fait je suis sur une thèse de doctorat porte sur cela, à savoir le traitement des mycotoxines. Qu'est ce que c'est ? C'est des toxines produites par des champignons microscopiques qu'on rencontre au niveau des cultures céréalières, des fruits secs comme la figue sèche. Les champignons se développent dans des conditions climatiques où l'humidité se conjugue à la température élevée (sécheresse). Donc on a plus de prolifération fongique. Et qui dit champignons microscopique dit toximes. Sétif est une région interne au climat sec, alors que la wilaya de Béjaïa est plus humide étant sur le littoral. C'est ce qui explique en grosso modo la différence dans les résultats obtenus dans les deux régions.

### D'autres plus connaisseurs et après constat précisent que le caprifiguiier utilisé est de mauvaise qualité et non commode. Est-ce vrai selon vous ?

Oui, en effet, on peut suspecter cela aussi après manque de production et c'est lié à la reproduction qui est assurée par le

caprifiguiier. Etant mâle, il véhicule un insecte polinisateur (le blast phage), en assurant le transport des grains de pollen vers le figuier femelle pour assurer une meilleure reproduction et, par la suite, la fructification de ce fruit. Par contre un insecte ne peut pas faire la différence entre un champignon et un grain de pollen. Il transporte donc tout ce qui est à l'intérieur du sol ; y compris les spores de ces champignons. Il peut y avoir contamination dès le stade de maturité, avant que le fruit soit fécondé. Comme il peut s'agir d'autres problèmes durant la phase de stockage si, par exemple, les locaux ne sont pas bien aérés, un taux d'humidité élevée, ou la température n'est pas maîtrisée. Il y a aussi la méthode de séchage ; dans le cas où elle est traditionnelle, on ne peut pas maîtriser les différents paramètres d'où l'exposition du produit à la contamination par des germes.

### Que peut-on faire pour améliorer les conditions de la filière pour qu'elle soit plus productive ?

C'est une question pertinente et d'actualité sans cesse ! On a recommandé durant la première séance des ateliers aux figuiculteurs d'être prudents dès le début des pratiques culturelles, même la nature de l'engin, les machines sont importantes. Il y a également la gestion des paramètres de séchage et d'opter pour le système moderne qui meilleur (Séchage au tunnel ou à l'étuve). Cela permettra en quelque sortes de maîtriser cette contamination en la réduisant au grand maximum, puis

qu'elle est inévitable à 100%. L'objectif est d'aboutir à des tenants et normes acceptables aux normes de la commission européenne qui a réglementé des tenants fixes pour les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine.

### Qu'en-est-il du volet emballage ?

J'ai personnellement insisté à chaque fois sur ce point : Le type d'emballage et le mode d'emballage. L'emballage dans des cartons avec emballage sous vide garantit la non contamination par des souches et des microbes. Ce que j'ai constaté suite à des expériences réalisées au laboratoire.

### Un message à transmettre en votre qualité de scientifique aux agriculteurs.....

Il faut surveiller le niveau de contamination sans cesse et veiller à ne pas avoir des ravageurs durant toutes les étapes de la pratique culturelle. Essayer de mettre au point des méthodes de séchage moderne qui permettra de réduire le taux de contamination et d'assurer la qualité nutritionnelle.

### Et concernant l'agriculture de montagne de manière générale ?

Il faut choisir la qualité du sol, la période de culture avec les conditions climatiques de plus en plus variables d'une saison à une autre. Il y a le choix de l'engin qui, parfois, peut causer des dommages aux cultures, notamment lorsque la culture n'est pas industrielle mais artisanale.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

# Lancement officiel du système Jibayatic dans 5 wilayas

Le paysage fiscal algérien se modernise de plus en plus surtout avec l'introduction de « Jibayatic », un portail dédié à la télédéclaration et au télépaiement des impôts. Ainsi, la Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé, hier, le lancement officiel du système informatique fiscal Jibayatic dans cinq wilayas.

Selon un communiqué publié par la DGI, l'opération comprend les wilayas de Relizane, du Mostaganem, El-Taref, Djelfa, et Biskra. Ce système représente, pour les responsables du secteur, un pivot majeur pour l'administration fiscale, qui cherche à moderniser ses opérations et à rendre la gestion fiscale plus accessible et transparente pour les contribuables.

"Cette étape s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale dans son aspect lié à la numérisation, car il vise à faciliter et simplifier les procédures fiscales et à améliorer la qualité du service fourni, en plus de permettre aux contribuables de déclarer les impôts et taxes à distance", indique la DGI. La DGI a

même initié des campagnes de sensibilisation dans différents centres des impôts pour faire connaître aux clients ce nouveau portail, et les avantages de son utilisation. Jibayatic, offre une plateforme en ligne obligatoire pour certains contribuables et volontaire pour d'autres. Il s'adresse particulièrement à ceux relevant de nouvelles structures fiscales comme la Direction Générale des Entreprises (DGE), les Centres des Impôts des Investissements (CPI), et les Centres de Déclaration et d'Imposition (CDI). Ce service assure non seulement une gestion simplifiée des obligations fiscales mais promet aussi une accessibilité améliorée grâce à une interface conviviale et sécurisée. "L'administration fiscale met un point d'honneur sur la sécurité des



données échangées via le portail Jibayatic, en fournissant un espace privé où chaque contribuable peut suivre ses déclarations et paiements. La traçabilité des opérations est également un avantage clé, permettant un suivi précis et aidant à éviter les

erreurs courantes associées aux méthodes traditionnelles", indique-t-on sur le site Fatoura. La DGI vise notamment l'amélioration continue du portail Jibayatic pour répondre aux besoins changeants des contribuables et pour renforcer la

communication et l'image de l'administration. Elle a souligné l'importance de répondre aux défis émergents et d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics pour améliorer les services offerts aux contribuables. "Avec Jibayatic, l'administration fiscale algérienne fait un grand pas vers la modernisation et l'efficacité. Ce système de télédéclaration et de télépaiement illustre parfaitement la volonté du pays de simplifier les procédures fiscales et de rendre la gestion des impôts plus transparente et accessible à tous. Il est clair que Jibayatic est destiné à jouer un rôle crucial dans la transformation de la gestion fiscale en Algérie, marquant une nouvelle ère de numérisation et d'efficacité administrative", ajoute-t-on. **Inès B.**

## SONELGAZ

### 41 zones industrielles raccordées au réseau électrique

Le président et directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a révélé dimanche, depuis la wilaya d'El Taref, que sur 50 zones industrielles que compte le pays, 41 ont été raccordées au réseau de distribution d'électricité et 36 au réseau de gaz. Il a souligné que « 86 zones d'activités sont raccordées au réseau de distribution d'électricité et de gaz sur 121 à travers le pays.

D'autre part, Adjal a ajouté : « Le pourcentage de couverture électrique au niveau national a atteint 99 pour cent, tandis qu'au niveau de la wilaya d'El-Tarf, il a atteint plus de 98%, ce qui, selon lui, est un « très significatif. » M. Adjal a déclaré que « le taux d'avancement du processus d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone a atteint 80% dans wilayas, dont la plupart se trouvent dans les wilayas des hauts plateaux, et il

devrait être achevé avant le 31 décembre prochain. Lors de sa visite à El-Tarf, le PDG de Sonelgaz a révélé qu'une enveloppe financière estimée à 21 milliards de dinars a été allouée à cet Etat pour mettre en œuvre de nouveaux projets dans le domaine de l'énergie à l'horizon 2030- 2035 afin d'améliorer le service public. Concernant l'approvisionnement en électricité des exploitations agricoles, le même responsable a confirmé que « la plupart d'entre elles disposent d'énergie électrique, à l'exception de certaines qui sont en train d'être achevées et qui bénéficieront d'ici environ deux mois du raccordement à l'électricité. "Ainsi, tous les agriculteurs de la wilaya d'El Taref auront bénéficié d'être connectés à l'électricité", soulignant que "le nombre d'investissements agricoles qui ont jusqu'à présent été connectés à

l'électricité à l'échelle nationale a atteint 167 mille". Au sujet du raccordement de la plantation Malha dans la commune d'El Kala au réseau d'approvisionnement en gaz naturel, M. Adjal a expliqué qu'« une enveloppe financière commune sera allouée à ce projet entre les autorités locales et le ministère tuteur, et il sera raccordé au même bioénergie au milieu de 2025. » Au cours de sa même visite, le Président et le Directeur Général du groupe Sonelgaz, accompagnés de Wali d'El Taref, ont supervisé la mise en service des projets de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité dans plusieurs zones de la commune de Boutaghia, avant de poser la première pierre le projet d'achèvement de l'injecteur électrique haute tension de 220 kilovolts dans la zone de Taqida, dans la même commune. Lors d'une séance de travail

au siège de la wilaya, un état des lieux du programme approuvé par le secteur à l'horizon 2030-2035 au niveau de l'Etat d'El-Tarf a été présenté. « L'Etat a alloué cette enveloppe financière pour réaliser des investissements majeurs afin d'améliorer le service général dont bénéficient les citoyens de cette wilaya frontalière», a précisé le PDG de Sonelgaz. A cette occasion, MADja a supervisé la pose de la première pierre pour l'achèvement d'un centre de conversion d'électricité de 30 à 60 kilovolts dans la zone industrielle de la wilaya. « La wilaya d'El-Taref dispose actuellement d'une capacité énergétique de 550 mégawatts, et avec la mise en exploitation de ces projets, la capacité totale de la wilaya augmentera à l'horizon 2030-2035 pour atteindre plus de 1 000 mégawatts. », a-t-il indiqué. **I.B.**

## FINANCES

### Inauguration de l'Ecole nationale du Trésor

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé que l'Ecole nationale du Trésor (ENT), qu'il a inaugurée dimanche à Tipasa, appuierait l'orientation du pays vers l'économie numérique.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette inauguration qui a vu la présence du wali de Tipaza, Aboubakr Seddik Boucetta, le ministre a indiqué que l'ENT "renforcera la ressource humaine des services du Trésor public dans des domaines plus spécialisés, en réponse aux besoins du secteur, notamment celles relatives à l'orientation vers l'économie numérique, devenue plus que jamais une nécessité impérieuse". Le ministre a indiqué que cette nouvelle école serait "en mesure de concrétiser la transformation numérique de l'administration publique", et elle "se chargera dès aujourd'hui, de la formation des cadres de l'Etat dans les domaines financier et économique, et contribuera également à doter les services du Trésor public d'une élite de cadres", tout en assumant "la responsabilité de former des responsables administratifs capables de maîtriser les techniques et

les outils de la gestion moderne des finances publiques".

L'inauguration de l'Ecole s'inscrit dans le programme de célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre. D'une capacité de 500 places pédagogiques et de 300 lits, l'Ecole nationale du Trésor s'étend sur une superficie totale

de 12.000 mètres carrés.

Réalisée en 24 mois, l'ENT comprend plusieurs structures, dont le bloc pédagogique comprenant 26 salles de cours, une salle de Conférence, un amphithéâtre, deux salles pour le laboratoire des langues, une bibliothèque et 4 salles pour les enseignants, outre, une cuisine et un restaurant.

L'Ecole dispose également d'un bâtiment d'administration et de gestion comprenant divers bureaux et salles, un bâtiment de 172 chambres et un autre de 6 appartements, en plus d'un bâtiment social et culturel avec une salle dédiée au sport et aux activités culturelles, un club d'informatique et de jeux, ainsi qu'une salle de soins infirmiers.

## PÊCHE:

### Des perspectives prometteuses

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a reçu, dimanche à Alger, le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Conseil de la nation, Ahmed Beda, avec lequel il a évoqué les perspectives de développement de la filière aquaculture, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, M. Badani a affirmé que son secteur accordait une grande importance à cette filière étant complémentaire à l'activité de la pêche, dont la production et de plus en

plus sujette aux conditions climatiques. Dans son entretien avec M. Beda qui était accompagné du membre de la Commission, Mohamed Tliba, le ministre a révélé que dans le cadre du développement de l'activité d'aquaculture dans les eaux douces et celle intégrée avec l'agriculture, le ministère avait consacré une prime incitative au profit des éleveurs de Tilapia dans le cadre du PLF 2024 de l'ordre de 50 DA pour chaque kilo produit. Cette mesure permettra à tout éleveur ou agriculteur d'obtenir une subvention directe pouvant aller à 100 millions centimes

tous les six mois s'il arrive à produire 20 tonnes de tilapia en plus des bénéfices générés par la vente, poursuit M. Badani, ajoutant que la question de commercialisation pourrait être prise en charge en collaboration et en coordination avec la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA). Il a été convenu d'organiser une journée d'études et d'information sur l'aquaculture pour faire connaître davantage les opportunités d'investissement et les avantages accordés aux jeunes désirant accéder ce domaine, lit-on dans le communiqué.

## République Algérienne Démocratique et Populaire

## Wilaya de Djelfa

Direction de l'éducation de la Wilaya de Djelfa  
Cité 05-Juillet Djelfa

Code fiscale : 097517019058417

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

## N° 41 /2024

La Direction de l'éducation de la wilaya de Djelfa lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour Equipement d'un CEM Base 7/200 à coté Ouest Charef.en Six lots :

- \* lot n°01: Equipements Scolaires
- \* lot n°02: Equipements bureautiques et Informatiques
- \* lot n°03: Equipements de demi-pension.
- \* lot n°04: Equipements matériel d'incendie.
- \* lot n°05: Equipements d'amphithéâtre.
- \* lot n°06: Equipements Groupe électrogène.

- Les fournisseurs intéressés par le présent appel d'offres sont invités à soumissionner dans lot ou plusieurs lots, à condition que l'activité corresponde aux équipements y affectés, et Les entreprises qui possèdent des attestations de bonne exécution homogène au type des équipements requis qui ont un total égale ou supérieur à:

- \* lot n°01: Equipements Scolaires Montant 5.000.000.00 DA.
- \* lot n°02: Equipements bureautiques et Informatiques. Montant 5.000.000.00 DA.
- \* lot n°03: Equipements de demi-pension. Montant 5.000.000.00 DA.
- \* lot n°04: Equipements matériel d'incendie. Montant 700.000.00 DA.
- \* lot n°05: Equipements d'amphithéâtre. Montant 3.000.000.00 DA.
- \* lot n°06: Equipements Groupe électrogène. Montant 2.000.000.00 DA.

- durant les dernier années -2020-2021-2022-2023, et une moyenne de chiffre d'affaires pour les années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022) égale ou supérieur à 5.000.000.00 DA; pour les lots : lot n°01: Equipement Scolaires, lot n°02: Equipement bureautiques et Informatiques, lot n°03: Equipement de demi-pension et lot n°05: Equipement d'amphithéâtre et lot n°06: Equipements Groupe électrogène et une moyenne de chiffre d'affaires pour les années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022) égale ou supérieur à 300.000.00 DA; pour les lot n°04: Equipement matériel d'incendie.

Le fournisseur peut participer à une ou plusieurs lots et remettre la ou les lots au fournisseur de l'offre financière moins disant.

Peuvent soumissionner dans cet avis d'appel d'offres, et peuvent retirer le cahier des charges à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la « Direction de l'éducation de la wilaya de Djelfa » - Cité 05-Juillet Djelfa bureau de suivi des infrastructures et équipements scolaires 01er etage gatuitement.

- Durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature. une offre technique et une offre financière.

- Le dossier de candidature. L'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise. La référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention 'dossier de candidature'. 'Offre technique'. Ou 'offre financier' selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppes cachetées et anonyme. Comporte la mention 'à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres 'appel d'offres N: ..... L'objet de l'appel d'offres'

- Cette enveloppe principale abritera 03 autres enveloppes scellées identifiées

## Enveloppe 01 : Dossier de candidature contient les documents suivants :

- Déclaration de candidature rempli, signé et daté par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité rempli, signé et daté par le soumissionnaire.
- Copies de mises à jour CNAS, CASNOS.
- Copies des références de l'entreprise (délivrées par les maîtres d'ouvrages, contient l'année de réalisation et le montant des équipements de même nature) pour les années 2020/2021/2022/2023..
- Copie d'extrait de registre de commerce électronique, inclut une activité meme nature au thème des équipements.
- Copie de bilans financiers / C20 pour les trois années (2020-2021-2022) ou (2021-2022-2023).
- Carte fiscale du fournisseur, Copie.
- Copie de statut de l'entreprise.
- Copie d'attestation de dépôt légal de l'année 2022/2023, délivrée par CNRC.
- Copies des cartes grises et certificats d'assurances et les contrats de locations valables à la date d'ouverture des plis.

## Enveloppe 02 : Offre technique contient les document suivants :

- 1) La déclaration à souscrire (rempli, signé et daté par le soumissionnaire).
- 2) La mémoire technique justificatif (rempli, signé et daté par le soumissionnaire).
- 3) Le cahier des charges paraphé, rempli, signé et daté par le soumissionnaire. • lu et acceptée (manuscrit).
- 4) Certificat de garantie.
- 5) Copie d'attestation de conformité pour les échantillons qui en ont besoin.
- 6) Certificat de fabricant extrait de la chambre de commerce et d'industrie pour les producteurs.

## Enveloppe 03 : Dossier Financière contient les documents suivants :

- 1) Lettre de soumission cachetée et signe
- 2) Bordereau des prix unitaire cacheté, signée et paraphé.
- 3) Devis estimatif et quantitatif cacheté, signée et paraphé...

Le dépôt des échantillons est désigné au Lycée KAIHEL Benchohra Djelfa.

L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

« Direction de l'éducation de la wilaya de Djelfa » - Cité 05-Juillet Djelfa, bureau de suivi des constructions et équipements scolaires.

La date de dépôt des offres est fixée au 10 ème jour de 8 h à 12 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le dixième (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux à 12 :30 au siège de la Direction de l'éducation de la wilaya de Djelfa, bureau de suivi des constructions et équipements scolaires 01er etage. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100jours ( 90 jours plus le délai de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.)

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR  
LA DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA  
WILAYA DE BECHAR  
NIF 096208019031826

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° : 15 - 247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la direction de l'éducation de la wilaya de Béchar Informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N°=05/2024 relatif à l'acquisition des équipements de (43) classes d'extension pour cycle primaire, publié dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux L'EXPRESS en date du 10/07/2024 et ASOUAT en date du 10/07/2024. Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires indiqués au tableau ci-dessous :

Soumissionnaire	NIF	Montant en (T.T.C)	Délai d'exécution	Note Technique /80	Eléments ayant motivé Le choix de l'attribution
SARL SAFMOB	099816000403992	14 459 214.00	15 JOURS	68	Entreprise mieux disante Ayant obtenu 68 points après l'évaluation technico-financière

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de service de la programmation et suivi au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de l'attribution provisoire, conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel sus-mentionné.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de wilaya de Béchar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux (vendredi et samedi), la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel sus-mentionné.

L'EXPRESS DU 05/11/2024

ANEP : N° 2416034761

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE M'SILA  
DAIRA : SIDI AISSA  
COMMUNE : BENI ILMANE  
Numéro d'identification fiscale : 098428455038903

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 5.7. /2024

COMMUNE DE BENI ILMANE DAIRA DE SIDI AISSA wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :  
Restauration des cantines scolaires des écoles primaires avec des produits alimentaires année 2025

LOT N°1 : Légumes et fruits

LOT N°2 : Alimentations générales et pain amélioré

LOT N°3 : Viandes blanche viandes rouge fraîche et œufs

Institutions et commerçants spécialisés dans le domaine et inscrits au registre du commerce souhaitant participer à l'appel d'offres, peuvent retirer le cahier de charge de COMMUNE BENI ILMANE (BUREAU MARCHEE, à partir de la date de sa première publication dans les journaux nationaux quotidiennes OU le BOMOP Contre paiement d'un montant de 5000.00 Da au niveau de le régisseur de recette de Communale de beni ilmane ( trésorier Communale de Sidi Aissa )

Les offres ( le dossier de candidature – techniques et financières ) seront déposées accompagnées des pièces suivantes :

## A - DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée)
2. La déclaration de probité (renseignée, signée et paraphée et datée).
3. les statuts pour les sociétés (personne morale) (copie).
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. tout document permettant l'évaluation des capacités des candidats ou des soumissionnaires
6. Casier judiciaire du soumissionnaire en cas de personne physique et du gérant ou DG en cas de personne morale en cours de validité (original).

## • Capacités techniques :

moyens humains : liste des moyens humains déclarée a la CASNOS

moyens matériels: liste de moyenne matériels justifié par carte grises et le certificat d'assurance

références professionnelles: liste des références professionnelles du soumissionnaire pour les opérations déjà réalisés les trois dernières années ( 2021-2022-2023) copie

## B - OFFRE TECHNIQUE

1. Déclaration à souscrire (renseignée, signée et paraphée et datée).
2. Le cahier de charges dument renseigné, signé, paraphé et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
3. Note technique justificative

## C- L'OFFRES FINANCIÈRE :

1. Lettre de soumission (renseignée, datée et signée et paraphée).
2. Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffres et en lettres, daté et signé et paraphé)
3. Détail estimatif et quantitatif (renseigné en chiffres et en lettres, daté et signé et paraphé).
4. Analyse des prix (renseigné en chiffres et en lettres, daté et signé et paraphé)

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ,indiquant la dénomination de l'entreprises, la référence et l'objet de l'appel d'offres doivent par venir a la commune de beni ilmane dans une enveloppe extérieure fermée anonyme portant la mention suivante: AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :...../2024 nom de projet :.....

( à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres )

Les offres doivent être déposées à Commune de BENI ILMANE (Bureau Secrétariat SG ) à partir de 08h30 jusqu'à 13.30, le dernier jour de la durée de préparation des offres la durée de préparation des offres est fixer à 10 jours à partir de la date de sa première publication dans les journaux nationaux quotidiennes ou le BOMOP.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de commune a 13.30 h. Si ce jour avec un jour férié ou un jour de repos légal. La date d'ouverture et prorogée jusqu'au jour de travail le suivant a la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant durée 90 jour a partir de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 05/11/2024

ANEP : N° 2416034786

L'EXPRESS DU 05/11/2024

ANEP : N° 2416034722



70ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE GUERRE DE LIBÉRATION

# Distribution de plus de 14.000 logements dans les wilayas de l'Ouest du pays

La célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération a été marquée par des opérations de distribution de logements, toutes formules confondues, dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays.



Des opérations de distribution de plus de 14.460 logements de différentes formules ont été organisées, dimanche à travers les différentes wilayas de l'Ouest du pays, à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.

A Oran, les autorités de la wilaya civiles et militaires, accompagnées de la famille révolutionnaire et en présence du Directeur central au ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelouahab Lebcir, ont supervisé à la salle de conférences de la mosquée pôle " Abdelhamid Benbadis " la distribution de 2.879 logements, dont 1.639 logements publics locatifs concernant les dossiers à points dans plusieurs communes, ainsi que 1.000 logements location-vente (AADL), 40 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 aides à l'habitat rural.

Intervenant à cette occasion, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné que depuis septembre 2021, plus de 31.000 logements de différentes formules ont été distribués, notant qu'il sera procédé, dans les prochains jours, au relogement des occu-

pants d'habitations précaires "classées rouge" vers de nouveaux appartements dans la commune de Misserghine et à Haï Sidi Bachir, ainsi que l'octroi de 500 aides à l'habitat rural. A Saïda, plus de 970 logements ont été distribués, dont 194 logements publics locatifs, 83 logements promotionnels libres (LPL), 500 décisions d'aides à l'habitat rural, 200 autres aides pour l'auto construction, dans le cadre du programme des Hauts plateaux et du Sud.

A Mascara, les cérémonies de distribution de 1.454 logements, dont 1.278 logements publics locatifs, 60 logements promotionnels aidés, ont eu lieu dans les communes de Tizi et Khalouia, ainsi que 216 logements promotionnels libres dans la commune de Sig, outre 500 aides à l'habitat rural distribués à travers différentes communes et la remise de plus de 1.100 actes de propriété à

leurs bénéficiaires, dans le cadre de la régularisation foncière.

A El Bayadh, les autorités locales civiles et militaires et la famille révolutionnaire ont supervisé la distribution de plus de 720 logements de différentes formules, dont 200 logements publics locatifs, outre la distribution de 242 arrêtés de lots sociaux pour l'auto construction et 279 décisions d'aides à l'habitat rural.

A cette occasion, des actes de propriété ont été distribués, à titre symbolique, dans le cadre de la régularisation foncière, pour différents types d'habitations et biens immobiliers, parmi lesquels plus de 10.000 actes de propriété ont été régularisés. A Ain Temouchent, environ 700 logements de différents types ont été distribués, dont 323 logements publics locatifs, 93 logements sociaux participatifs (LSP) et aidés (LPA), 224 logements promotionnels libres

(LPL) et 60 aides à l'habitat rural. Dix actes de propriété d'habitations rurales ont été remis, à cette occasion, après avoir bénéficié de la régularisation administrative, en plus de 10 actes de concession agricole distribués à titre symbolique sur un total de 76 actes et 10 certificats de mise en valeur agricole.

Concernant la wilaya de Relizane, 1.270 logements ont été distribués à cette occasion, dont 410 logements publics locatifs, 160 logements promotionnels aidés et la remise de 700 arrêtés d'aides à l'habitat rural, à travers les communes de la wilaya. Dans la wilaya de Nâama, des décisions de 750 aides ont été remises à leurs bénéficiaires, dont 450 dans le cadre de l'auto-construction, et 300 pour l'habitat rural. A Tlemcen, 709 logements ont été distribués dans plusieurs communes, dont 260 logements publics locatifs, 150 logements

promotionnels aidés (LPA) et 233 logements location-vente (AADL), outre la remise de 1.616 aides à l'habitat rural et 66 décisions dans le cadre des lotissements sociaux d'auto-construction.

Dans la wilaya de Tiaret, 2.331 logements de différentes formules et des aides ont été distribués, dont 900 parcelles de terrains et d'aides financières dans le cadre des lotissements sociaux (auto-construction), 883 aides à l'habitat rural, en plus de 150 logements publics locatifs, 370 logements promotionnels aidés (LPA) et 28 logements promotionnels libres.

Dans la wilaya de Tissemsilt, environ 560 bénéficiaires de logements de différentes formules ont reçu les clés de leurs logements, ainsi que des arrêtés d'aide à l'habitat rural pour plus de 300 bénéficiaires et plus de 100 décisions de lots sociaux dans le cadre de l'auto construction.

## GHARDAÏA

### Mariage collectif

Un mariage collectif a été organisé dans la wilaya de Ghardaïa durant ce week-end, coïncidant avec la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. Une centaine de couples issus de différentes couches sociales ont convolé en justes noces, dans différentes localités de la wilaya de Ghardaïa. De nombreuses familles ont fait leur possible pour faire coïncider le mariage de leurs enfants, événement le plus marquant de la vie sociétale, avec la célébration du 1er Novembre, le temps d'un cérémonial qui puise dans les traditions séculaires jalousement préservées. Organisées dans un climat festif empreint de convivialité et de solidarité, les cérémonies de mariage collectif, unissant une trentaine de couples issus de familles défavorisées, sont entièrement financées par des bienfaiteurs et donateurs dans le but de consolider les liens sociaux et promouvoir la culture solidaire.

« L'objectif est d'encourager le mariage conformément aux valeurs Islamiques et d'aider les jeunes en difficulté financière à abandonner le célibat et à s'intégrer dans la société », a souligné Hadj Mohamed, organisateur d'un mariage collectif de 28 couples dans le quartier de Bouhraoua (Ghardaïa). Cet événement, dédié aux plus modestes, est organisé dans la pure tradition de la région, qui s'inspire des rituels ancestraux d'entraide et de solidarité instaurés dans les dif-

férents ksour du M'zab, a affirmé, de son côté, Hadj Taleb membre organisateur d'un autre mariage collectif dans le Ksar de Melika. Après le rituel dîner du mariage composé essentiellement d'un couscous bien garni, préparé avec les dons des bienfaiteurs, la tradition ancestrale locale veut que les futurs mariés, accompagnés de leurs vizirs (aide camps) et munis d'effets vestimentaires de circonstance, s'installent devant les centaines d'invités vêtus de blanc, sur une estrade aménagée pour la circonstance pour la cérémonie d'habillage du nouveau marié. Ces cérémonies d'habillage attirent de nombreux visiteurs et touristes souhaitant découvrir l'authenticité et l'originalité du mariage collectif ainsi que le rituel habillage des mariés, ce qui a incité les tour-operators à inclure éventuellement dans leur prestation ce rituel de la célébration de mariage à Ghardaïa.

Aussi, la tradition veut que chaque nouveau marié soit habillé par un imam choisi au préalable par sa famille, devant l'assistance qui fredonne des chants religieux, et une cérémonie d'habillage réservée exclusivement aux femmes est parallèlement organisée chez les futures épouses. Les mariages collectifs sont célébrés depuis des lustres dans la région de Ghardaïa et sont ancrés dans le tissu sociétal, pérennisant l'esprit de partage, d'entraide et de cohésion sociale.

## NAËMA

### 38 interventions enregistrées suite aux intempéries

38 interventions enregistrées suite aux intempéries durant la nuit de samedi à dimanche, a-t-on appris des services de la Protection civile. Lors de ces interventions, les services de la Protection civile ont secouru des personnes piégées par les eaux des oueds en crue, à la suite des fortes pluies tombées. Dans la commune de Mecheria, sept personnes à bord d'un véhicule utilitaire ont été secourues par les équipes de la Protection civile après avoir été prises au piège par les eaux de l'Oued Drâa, dont le niveau a considérablement augmenté. À Mogharrar, une famille de 4 personnes (3 femmes et 1 enfant) a également été secourue alors qu'elle était encerclée par les eaux de l'Oued Drâa. Les pompiers ont retrouvé 3 autres membres de la même famille, portés dispa-

rus près de « La ferme de Hadj-Cheikh », et les ont évacués vers le centre de santé local. Un véhicule et son conducteur ont été extraits des eaux de l'Oued Nemoura, dont le niveau a également crû en raison des intempéries. Les agents de la Protection civile de cette région des Hauts-plateaux ont également intervenu à Djniene Bourezg, où ils ont secouru huit personnes dont un taxi était bloqué par les flots de l'Oued Founassa, ainsi qu'une autre personne dont le camion semi-remorque s'était renversé dans le lit du même cours d'eau.

De plus, durant cette période, les équipes de la Protection civile ont effectué des opérations de pompage des eaux dans divers quartiers et établissements publics, conclut la même source.

LA PRÉVENTION EST DE RIGUEUR

# 10 maladies très contagieuses en automne-hiver

**La saison automne-hiver est la période propice à la circulation des virus et des bactéries, d'où l'importance d'adopter les bons réflexes pour se protéger et protéger ses proches les plus fragiles.**

Rhumes, gastro-entérites, rhino-pharyngites, gripes, bronchites, bronchiolites (chez l'enfant) sont en général de retour avec l'arrivée de l'automne et de l'hiver. Le froid affaiblit le système immunitaire. Fatigue, températures basses, le corps, en lutte permanente, est davantage exposé aux maladies, indiquent les professionnels de santé qui mettent en avant 10 maladies très contagieuses en automne-hiver, à savoir, le rhume, la rhinopharyngite, l'angine, la grippe, la gastro-entérite, l'otite, la sinusite, la bronchite, la pharyngite et la trachéite. Le rhume est une infection des voies respiratoires supérieures (le nez, les voies nasales et la gorge). Généralement bénin, il est cependant handicapant au quotidien : nez qui coule ou bouché, paupières gonflées, maux de tête, inconfort global empêchant l'endormissement, etc. Des remèdes naturels (tisanes, etc.) sont souvent conseillés pour l'enrayer plus rapidement. Il faut savoir qu'il existe plus de 200 virus pouvant provoquer le rhume. La rhinopharyngite est une infection des voies respiratoires. Elle se caractérise par un écoulement nasal et des maux de gorge. Elle est causée par un virus qui peut se transmettre d'une personne à l'autre par l'intermédiaire de gouttelettes contaminées (toux, éternuements, serrement de main ou contact avec des objets contaminés). Plus de 100 virus différents peuvent être à l'origine d'une rhinopharyngite, ce qui fait d'elle une des maladies de la saison froide la plus fréquente. L'angine quant à elle correspond à une infection au niveau de la gorge, plus précisément au niveau des amygdales. Elle peut s'étendre à l'ensemble du pha-



ryn. Les symptômes les plus fréquents sont le mal de gorge intense, des difficultés à la déglutition, des courbatures et une perte d'appétit. Lorsqu'elle est d'origine bactérienne, des complications peuvent apparaître (phlegmon, otite, sinusite, etc.) Pour sa part, la grippe, ou influenza, est une maladie due à des virus influenzae. C'est une maladie très contagieuse, qui touche le système respiratoire et peut présenter des complications surtout chez les personnes immunodéficientes (enfants, personnes âgées, maladies chroniques, etc.) En présence d'une fièvre de plus

de 38,5°C durant plus de 72 h, d'essoufflement au repos et de douleurs à la poitrine, il est indispensable de consulter le médecin. En outre, la gastro-entérite est une infection du système digestif. Les symptômes (nausées, vomissements, crampes abdominales et diarrhée) surviennent rapidement et disparaissent généralement au bout de 1 à 3 jours. La gastro-entérite a de multiples causes. Il peut s'agir de différents virus et bactéries qui se transmettent principalement par les mains, l'eau et les aliments contaminés d'où l'importance de bien se laver les mains. Autre

maladie, l'otite qui est une infection de l'oreille moyenne concernant le tympan ou la caisse du tympan. Les symptômes sont les suivants : douleur aigüe à l'oreille, sensation d'oreille bouchée, perte de l'audition, sensations de vertiges, fièvre. Selon les professionnels de santé, l'otite guérit en 8 à 10 jours, mais il faut toujours vérifier après traitement l'état du tympan et s'assurer, surtout chez les enfants, que l'audition est parfaitement revenue. La sinusite correspond à une inflammation des muqueuses qui recouvrent l'intérieur des sinus. Le mucus n'est

alors plus drainé normalement vers le nez laissant le champ libre aux microbes qui se multiplient. Les symptômes sont très handicapants au quotidien : sensation de pression au visage, maux de tête, nez constamment bouché, etc. La sinusite peut être aigüe ou chronique. Elle devient chronique lorsqu'elle persiste au-delà de 12 semaines. Autre maladie fréquente durant la période automne-hiver, la bronchite qui se caractérise par une inflammation des bronches. Selon les experts de santé, l'inflammation rend la respiration plus difficile, car les parois des bronches sont enflées et produisent une quantité importante de mucus. La bronchite s'accompagne d'une toux profonde, d'expectorations et d'un souffle coupé. La cause la plus fréquente de bronchite aigüe est une infection virale. Les virus sont inhalés, puis se propagent jusqu'aux bronches. La pharyngite désigne de son côté, une inflammation du pharynx. Il existe deux types de pharyngite, les pharyngites infectieuses dues à des virus ou bactéries et les pharyngites non infectieuses. Les symptômes sont le mal de gorge, une sensation de sécheresse, une toux, en enrouement ainsi que des démangeaisons ou brûlures. Il faut savoir que le tabac est un facteur de risque de la pharyngite. Enfin, la trachéite qui désigne une inflammation de la muqueuse de la trachée. Cette maladie est souvent provoquée par une infection ORL d'origine virale telle qu'une bronchite, une laryngite, une pharyngite ou une rhinopharyngite (rhume). Elle se manifeste par des quintes de toux sèche, de la fièvre, un écoulement nasal ainsi qu'une dysphonie voire une aphonie. **A.B**

DOTÉE DE PROPRIÉTÉS NEUROPROTECTRICES

## La sauge pour une meilleure santé cérébrale

Pour maintenir un cerveau en bonne santé aussi longtemps que possible, il est important de suivre certaines règles de vie : veiller à avoir un bon sommeil, adopter une alimentation équilibrée et saine, gérer le stress, faire régulièrement de l'exercice physique, et éviter le tabac... Plusieurs études scientifiques mettent également en avant les bienfaits de la sauge une plante aromatique qui contient de l'acide rosmarinique et de l'acide carnosique, deux antioxydants puissants qui protègent les cellules cérébrales.

Pour ceux qui n'aiment pas la sauge, le romarin est une alternative riche en acide rosmarinique et acide carnosique. Cette plante aromatique serait dotée de propriétés neuroprotectrices, selon plusieurs études scientifiques ont déjà mis en lumière les bienfaits de *Salvia officinalis* (c'est son nom scientifique) pour le maintien des capacités cognitives -

la mémoire, en particulier. Cette plante aromatique contiendrait en effet de l'acide rosmarinique et de l'acide carnosique, deux molécules dotées de propriétés neuroprotectrices. Ainsi, d'après les neurologues, l'acide rosmarinique est un antioxydant puissant capable de protéger les cellules cérébrales contre le stress oxydatif - que l'on sait aujourd'hui lié au déclin cognitif et aux maladies neurodégénératives. L'acide carnosique, quant à lui, serait également antioxydant. Facile à cultiver en pot (sur un balcon ou sur un coin de fenêtre) ou dans le jardin (plutôt à l'ombre d'un arbre), la sauge peut être utilisée de 1001 façons en cuisine : séchée et pulvérisée, on peut ainsi la saupoudrer sur une salade, sur une viande grillée, sur des légumes cuits à la vapeur, sur des brochettes au barbecue ou encore la solliciter pour relever la saveur d'une vinaigrette.

LES BONS RÉFLEXES POUR UNE BONNE SANTÉ

## Booster le système immunitaire

Depuis la pandémie de Covid-19, les gestes barrières demeurent essentiels à la prévention de la transmission des virus, comme le soulignent les experts de santé. Il est recommandé de se laver les mains, de se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes, après être allé aux toilettes, avoir toussé ou éternué, s'être mouché, après avoir pris les transports en commun, en rentrant chez soi après chaque sortie, avant de préparer le repas. Il est impératif aussi de se couvrir le nez et la bouche en éternuant et en toussant, tousser ou éternuer dans son coude est valable toute l'année. Il est nécessaire d'utiliser un mouchoir à usage unique car les virus peuvent survivre plusieurs heures sur un mouchoir qui vient d'être utilisé. Pour cette raison, mieux vaut privilégier un mouchoir en papier à usage unique, et le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Il est recommandé de porter un masque jetable quand on est malade. En plus des gestes barrières, d'autres gestes complémentaires et bons réflexes du quotidien permettent de limiter la transmission des virus hivernaux et de se protéger du froid comme maintenir la température intérieure de votre logement à 19 degrés, aérer votre logement

le plus souvent possible, limiter les regroupements, adopter un régime alimentaire équilibré qui apporte l'ensemble des nutriments nécessaires.

L'organisme dépense très peu de calories supplémentaires durant les grands froids, c'est pourquoi il ne faut pas manger davantage en hiver. Il est aussi conseillé de consommer du miel connu pour ses vertus antibactériennes et d'arrêter le tabac.

Certains aliments sont également à éviter en cas de gastro-entérite : les aliments gras, les fibres ainsi que les légumes verts ou crus. Il faut également veiller à bien s'hydrater en buvant de l'eau et des boissons chaudes et pratiquer une activité sportive et ne pas être en manque de sommeil. Le sport et le sommeil sont par ailleurs d'excellents alliés pour rester en bonne santé. L'exercice aide à l'auto nettoyage des voies respiratoires. Une activité physique de 30 à 40 minutes pratiquée trois fois par semaine est recommandée. Un organisme fatigué est fragilisé et se défend moins bien contre les agressions. C'est pourquoi un minimum de huit heures de sommeil par nuit est recommandé afin d'obtenir un sommeil de qualité pour votre santé.

A L'HEURE DES ÉLECTIONS AMÉRICAINES

# Harris ou Trump, les Etats-Unis retiennent leur souffle

**Qui de Kamala Harris ou Donald Trump sera élu à la tête des États-Unis ? Cette élection s'annonce très serrée pour les deux candidats d'autant plus que le système électoral américain fait que seuls quelques Etats, plus ou moins les mêmes à chaque élection, sont réellement décisifs.**

240 millions d'électeurs américains sont appelés aujourd'hui aux urnes pour élire leur futur chef d'État. Les résultats devraient tomber dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 novembre, mais quand connaîtra-t-on le nom du 47<sup>e</sup> président des États-Unis ? Pour répondre à cette question, il faut savoir comment fonctionne l'élection présidentielle américaine et le système électoral de ce pays.

Selon le dernier sondage de 538, agrégateur de sondages, pour le média américain ABC News, Kamala Harris pourrait emporter le vote populaire, en accumulant le plus de voix au niveau national. 47,9% des intentions de vote se dirigent vers l'actuelle vice-présidente démocrate, contre 46,9% pour Donald Trump. Toutefois, ce score, même s'il se confirme dans les urnes, ne lui garantirait pas la victoire pour autant. L'issue du scrutin se jouera dans sept États-pivots, qui pourront faire basculer le vote à la faveur d'un camp ou de l'autre. Il faut savoir que le président des États-Unis est élu au suffrage universel indirect à un tour. Les citoyens américains n'élisent donc pas directement leur chef d'État. Certes, ils cocheront sur leur bulletin ce mardi la case d'un "ticket présidentiel" (soit un tandem président/vice-président). Mais en réalité, ils seront chargés d'élire les grands électeurs de leur comté. C'est ce collège électoral, composé de 538 membres, qui élit ensuite le président. Les grands

électeurs sont répartis dans les 50 États américains et leur nombre varie selon la densité de population. Plus un État est peuplé, plus son nombre de grands électeurs est important. La Californie, avec plus de 39 millions d'habitants, a 54 grands électeurs. L'Alaska, le Vermont ou encore le Wyoming, où vivent moins d'un million d'habitants, n'en ont que trois. Ce système de suffrage indirect explique que parfois, le vote populaire ne correspond pas au vainqueur de l'élection. En 2016 par exemple, Hillary Clinton avait recueilli 3 millions de voix de plus que Donald Trump. Les premiers bureaux de vote ferment vers 18 heures et les derniers entre 20 h et 21 h, les résultats définitifs ne devraient pas être connus avant le milieu de la nuit du mardi 5 au mercredi 6 novembre, d'autant plus que le scrutin s'annonce serré. Lors de la dernière présidentielle, alors que le vote par correspondance avait explosé en raison de la pandémie, l'agence Associated Press n'avait pas annoncé la victoire de Joe Biden avant le 7 novembre, soit quatre jours après l'élection. Pour éviter un scénario similaire, certains États ont avancé le début du dépouillement et plusieurs ont investi dans des technologies pour aider à comptabiliser les votes. Ainsi, les premières estimations devraient tomber lors de la fermeture des derniers bureaux de vote, vers 20 h, heure de New York. On pourrait avoir une idée du grand vainqueur aux alentours



de minuit, heure de New York. Tout dépendra de l'écart de voix entre les deux candidats, notamment dans les fameux "swing states". Un scénario similaire à 2020 pourrait se répéter si le scrutin est très serré. De leurs côtés, les grands électeurs se réuniront, eux, le 17 décembre pour voter officiellement pour leur candidat et adresser leurs résultats au Congrès. Pour être élu président, il faut recueillir 270 grands électeurs.

Il est extrêmement rare que des grands électeurs trahissent le parti qui les a nommés. Démocrates et Républicains voteront donc normalement pour leurs candidats respectifs (ce qui explique que le nom du vainqueur soit annoncé dès le soir du vote populaire). Les votes du

collège électoral seront ensuite officiellement validés par le Congrès le 6 janvier prochain. Le président sera officiellement investi le 20 janvier. Autre enjeu de l'élection présidentielle américaine, les minorités qui pourraient faire basculer l'élection dans certains États. Si ces communautés penchent traditionnellement du côté démocrate, leur soutien s'effrite au profit de Donald Trump.

Afro-américains, hispaniques... Ces communautés peuvent jouer un rôle décisif le 5 novembre prochain, particulièrement dans les États-clés (swing states), à même de faire basculer l'élection selon qu'ils tombent dans le giron démocrate ou républicain.

C'est l'un des piliers de l'électorat démocrate. Les Afro-améri-

cains, représentant 13,7% de la population selon le Bureau de recensement américain, ont voté à plus de 90% d'entre eux pour Barack Obama, Hillary Clinton et Joe Biden lors des précédentes élections.

Mais pour Kamala Harris, ce vivier de voix ne paraît pas gagné d'avance. Seulement 78% des Afro-Américains prévoient de voter pour elle, selon une enquête d'opinion New York Times/Siena College publiée le 12 octobre.

Le vote des Afro-Américains sera particulièrement crucial en Géorgie, où ils représentent près d'un tiers de la population. Cet État-clé avait été remporté par Joe Biden en 2020... avec 12.000 petites voix d'avance sur Donald Trump.

A. B.

## ROYAUME-UNI

## Des milliers de personnes marchent à Londres contre la pollution de l'eau

Le secteur britannique de l'eau, privatisé en 1989, pâtit de sous-investissements dans le système d'égouts, et ses entreprises sont très critiquées pour leurs déversements d'eaux usées dans la nature. Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dimanche 3 novembre à Londres à l'appel d'ONG pour réclamer davantage d'actions des pouvoirs publics contre la pollution de l'eau, un phénomène qui a pris d'importantes proportions au Royaume-Uni. Les participants à cette «Marche pour une eau propre» – environ 15 000 selon les organisateurs – dont beaucoup étaient vêtus de bleu, ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «nous nous noyons dans la

merde» et ont appelé le gouvernement à «arrêter d'empoisonner les rivières britanniques». Le secteur britannique de l'eau, privatisé en 1989, est en crise en raison de sous-investissements dans un système d'égouts qui date largement de l'époque victorienne. Ses entreprises sont très critiquées pour leurs déversements d'eaux usées dans la nature qui se traduisent par une pollution du littoral et des cours d'eau. Les autorités sont sous pression depuis plusieurs années pour y remédier et des entreprises ont déjà écopé d'amendes. Le gouvernement travailliste a introduit en septembre un projet de loi pour durcir les sanctions contre les dirigeants des compagnies des eaux. Les manifestants de

dimanche réclament notamment une réforme du régulateur du secteur, l'Ofwat, qui «a totalement échoué dans sa mission de faire en sorte que les compagnies des eaux rendent des comptes», a déclaré dimanche le naturaliste et présentateur britannique Chris Packham, présent dans le cortège, réuni à l'appel d'organisations comme River Action ou Greenpeace. «Prendre soin de notre environnement est un investissement pour notre avenir à tous», a-t-il affirmé sur Times Radio. L'organisation professionnelle des entreprises de l'eau, Water UK, a réagi dans un communiqué, reconnaissant que le système actuel «ne marche pas», et accusant, elle-aussi, le régulateur.

## CRISE DE L'INDUSTRIE EN ALLEMAGNE

## Des fermetures d'usines et des milliers de licenciements

L'Allemagne, longtemps considérée comme la locomotive industrielle de l'Europe, fait face à un déclin inquiétant de son secteur manufacturier. Avec des géants comme Volkswagen en difficulté, les signes de ralentissement deviennent de plus en plus évidents. Martin Wansleben, président de la Chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK), a déclaré que «les signes de recul de l'industrie manufacturière sont de plus en plus clairs», alertant ainsi sur la gravité de la situation.

Le constructeur automobile Volkswagen est au cœur de la tempête. Daniela Cavallo, représentante des employés de Volkswagen, a récemment annoncé que la société envisage de fermer trois usines en Allemagne, menaçant ainsi des dizaines de milliers d'emplois. Selon des rumeurs, près de 30 000 postes pourraient être supprimés, avec des baisses de salaires atteignant 10 % pour certains employés et jusqu'à 18 % pour d'autres. Les difficultés de l'entreprise s'expliquent en partie par la chute de ses bénéfices de 64 %

au dernier trimestre, due notamment à des ventes faibles en Chine, un marché essentiel pour Volkswagen. La crise industrielle ne se limite pas à Volkswagen. Miele, fabricant d'appareils électroménagers, a annoncé en février dernier son intention de déplacer une partie de sa production vers la Pologne, entraînant une perte de 700 emplois dans son siège de Gütersloh, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Continental, un fournisseur majeur de l'industrie automobile, prévoit de réduire sa main-d'œuvre de 7 000 employés et de fermer plusieurs sites. Michelin, le fabricant de pneus français, a également supprimé 1 500 emplois en Allemagne, tandis que ZF Friedrichshafen, une entreprise d'ingénierie, prévoit de réduire ses effectifs de 14 000 employés d'ici 2028 dans le cadre de sa restructuration. Une étude de la Chambre de commerce et d'industrie allemande révèle que le tiers des entreprises industrielles et 40 % des autres entreprises prévoient de réduire leurs investissements en Allemagne.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Petkovic et Mensoul face à la presse ce jeudi

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, tiendra une conférence de presse ce jeudi à la salle des conférences du stade Nelson Mandela de Baraki à Alger, pour débattre du stage qui sera tenu du 11 au 19 novembre prochain, et qui vient en appui aux deux matchs de la sélection comptant pour les deux dernières journées de la CAN 2025 du Maroc, respectivement face à la Guinée équatoriale et au Libéria.

Il faut savoir que la rencontre face à la Guinée équatoriale se jouera le 14 novembre prochain à Malabo à 14h, alors que la confrontation face au Libéria se tiendra le 17 du même mois à 17 h au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Le coach des Verts devrait rendre public la liste des joueurs convoqués pour ces deux rencontres sans incidence comptable sur la qualification à la phase finale de la CAN et qui avait été déjà assurée lors de la dernière rencontre face aux Eperviers du Togo.

Il sera question aussi d'aborder les questions relatives aux nouveaux joueurs qui devraient rejoindre la sélection prochainement, à l'image du joueur du Werder Brême, Weiser et celui

du club danois de Copenhague, Amine Chiakha, qui ont changé leur nationalité sportive et s'apprêtent donc à rejoindre les Verts. Par ailleurs et avant cette conférence de presse de Petkovic, un autre point de presse est prévu avant elle, et concernera le Directeur technique national, Ameer Mansoul, et qui devrait aborder les activités de cette structure durant les derniers mois, en plus de l'actualité des sélections nationales qui préparent les prochains rendez-vous et notamment les tournois UNAF des sélections U 17 et 20 qualificatifs aux différentes CAN de ces catégories. Aussi, le DTN donnera un aperçu de tout ce qui a été fait, jusqu'à maintenant sur le plan de la formation des cadres et techniciens.



## JUAN HEDJAM FORFAIT POUR TROIS SEMAINES.

Sur un tout autre registre, on apprend que le latéral gauche de la sélection nationale, et

joueur du club suisse des Young Boys, Juan Hedjam est déclaré forfait pour une durée de trois semaines après avoir contracté une blessure plus au moins sen-

sible. En effet, et selon ce qu'a déclaré son club sur le réseau «X», Hedjam aurait été victime d'une déchirure au niveau de l'aîne. Le joueur manquera donc le stage de la sélection nationale, ce qui constitue un autre coup dur pour le coach des Verts qui aura un autre absent après Boudaoui, également blessé. Son coach, Franck Haes, avait d'ailleurs annoncé la nouvelle de la blessure de son joueur, Boudaoui, en indiquant qu'il sera absent pour quelques semaines en raison de cette blessure. Il devra faire avec, même s'il a déjà un joueur sur ce registre, à savoir, le joueur de l'USMA, Redouani qui avait joué le dernier match face au Togo et s'en est bien tiré.

Marouane A.

## TUNISIE

### Belaili débloque le classico !

L'Espérance de Tunis a remporté le classico tunisien face à l'ES Sahel et c'est Youcef Belaili qui a débloqué la situation en deuxième période. Le match entre les deux grands club tunisiens a accouché sur un 0-0 en première période, aucune des deux équipes ne réussissant à prendre l'avantage sur l'autre. Il aura fallu

attendre l'heure de jeu pour voir le premier but. On joue la 63e minute quand Zakaria Laib trouve Youcef Belaili sur son aile gauche, ce dernier va slalomer entre deux joueurs adverse avant d'envoyer un centre détourner dans ses propres buts par un défenseur de l'ES Sahel. Remplacé à la 76e minute, l'algérien verra du banc le second but des siens marqué par Mokwana. Score final 2-0. Avec cette victoire au stade Olympique de Sousse, le Taraji remonte à la 6e place du classement, à trois points du podium.

## ALLEMAGNE

### Weiser expulsé contre Monchengladbach !

Mitchell Weiser a été expulsé du match Borussia Monchengladbach - Werder Brême comptant pour la 9e journée de Bundesliga. Titulaire comme d'habitude sur son côté

droit, le futur international algérien a pris un premier carton jaune à la 22e minute alors que son équipe était menée 2-0. En fin de match, le Weder réussi à réduire la marque mais perd finalement déjà 4-1.

Weiser va prendre un second carton jaune après un duel avec Itakura. Il s'agit de sa première expulsion en 337 matchs de carrière dont 209 de Bundesliga. Ainsi donc il va rater le dernier match avant la trêve internationale, la semaine prochaine face à Holstein Kiel.

## CLASSEMENT DES BUTEURS

### Boulbina (PAC) se hisse en tête avec 5 réalisations

L'attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina, auteur d'un but samedi en déplacement face au MC El-Bayadh (1-1), s'est emparé de la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations, à l'occasion de la 7e journée disputée samedi, devant se poursuivre ce dimanche. Le joueur formé au PAC a ouvert le score dès la 10e minute de jeu, ce qui lui a permis d'atteindre la barre de 5 buts, à un but du milieu offensif du CS Constantine Ibrahim Dib, resté muet lors de la première défaite concédée par le CSC cette saison, sur le terrain du MC Oran (1-0). Deux matchs se joueront ce dimanche : US Biskra - JS Kabylie (16h00) et Olympique Akbou - ES Mostaganem (17h30). Cette 7e journée a été tronquée de deux matchs: CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, reportés à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954. Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2023-2024) avait été remporté conjointement par l'ancien ailier du MC Alger, Youcef Belaili, et l'attaquant de l'USM Alger, Ismaïl Belkacemi, qui avaient terminé co-meilleurs buteurs avec 14 réalisations chacun.

## LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

### La JSK rejoint le peloton de tête, l'ESM mate l'OA à Béjaïa

La JS Kabylie, vainqueur dimanche en déplacement face à l'US Biskra (1-0), a rejoint en tête de la Ligue 1 Mobilis de football les trois autres clubs à 12 points, alors que l'Olympique Akbou, battu à domicile par l'ES Mostaganem (1-2), a raté l'occasion de prendre provisoirement les commandes, à l'occasion de la suite de la 7e journée du championnat. Au stade d'El-Alia de Biskra, la JS Kabylie a réalisé une bonne opération en revenant avec le gain du match, grâce à un but signé la nouvelle recrue sénégalaise Babacar Sarr à la fin de la partie (83e). Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour les "Canaris", après celle décrochée la semaine dernière à domicile face à l'USM Khenchela (1-0). Trois précieux points qui permettent aux joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha de rejoindre provisoirement le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, à

la première place, avec 12 points chacun. Rien ne va plus en revanche pour la formation des "Ziban" qui concède un deuxième revers en autant de matchs, à moins d'une semaine de son déplacement à Alger pour défier le champion d'Algérie en titre le MCA, pour le compte de la 8e journée. Véritable révélation de ce premier quart de la saison, l'Olympique Akbou a butté contre une équipe de l'ESM, auteure d'une victoire renversante. Les locaux ont ouvert le score grâce au défenseur Ouassa (59e), avant que l'Espérance n'égalise quelques minutes plus tard par Aoudjane (72e), ce dernier a récidivé en fin de match pour offrir la victoire aux siens et signer le doublé (86e). Il s'agit de la première défaite pour l'OA à la maison, alors que l'ESM enchaîne un deuxième succès consécutif, après celui réalisé lors de la précédente journée devant son

public face à l'USB (1-0). Les joueurs du coach Chérif Hadjar rejoignent le ventre mou du tableau (8e place) avec 10 unités. En ouverture de cette 7e journée, le CS Constantine a concédé samedi son premier revers de la saison, en déplacement face au MC Oran (1-0). Un succès qui permet à la formation phare de l'Ouest de se hisser à la cinquième place au tableau avec 11 unités, en compagnie d'Akbou et de l'ES Sétif. Cette 7e journée a été tronquée de deux matchs: CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, reportés à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954. La 8e journée débutera le jeudi 7 novembre avec au menu l'affiche MC Oran-ES Sétif, et se poursuivra vendredi et samedi.

## 8E JOURNÉE

### MCO-ESS pour ouvrir le bal le jeudi 7 novembre

La 8e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, débutera le jeudi 7 novembre avec au programme l'affiche entre le MC Oran et l'ES Sétif, au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche sur son site officiel. Cette 8e journée se poursuivra le vendredi 8 novembre avec trois matchs au programme, dont l'affiche de haut du tableau entre l'un des leaders le CS Constantine et le nouveau promu l'Olympique Akbou, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Ce rendez-vous verra le

retour du public constantinois, après la fin d'une suspension de six matchs à huis clos, infligée depuis la saison précédente. Les quatre derniers matchs se joueront le samedi 9 novembre, et seront marqués par le choc entre la JS Kabylie et l'USM Alger, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Le MC Alger, qui partage la première place avec l'USMA et le CSC, recevra samedi l'US Biskra au stade olympique du 5-juillet, en attendant de retourner dans son nouveau fief, le stade Ali Ammar dit Al la Pointe à Douera.

## VOICI PAR AILLEURS LE PROGRAMME DE LA 8E JOURNÉE :

**Jeudi, 7 novembre :**  
**MC Oran - ES Sétif**  
**Vendredi, 8 novembre :**  
**Paradou AC - USM Khenchela**  
**CS Constantine - Olympique Akbou**  
**ASO Chlef - MC El-Bayadh**  
**Samedi, 9 novembre :**  
**JS Kabylie - USM Alger**  
**JS Saoura - NC Magra**  
**ES Mostaganem - CR Belouizdad**  
**MC Alger - US Biskra.**

ESPAGNE

# Le Barça leader serein, l'Atlético assure

Porté par son champion d'Europe espagnol Dani Olmo, auteur d'un doublé, le FC Barcelone a surclassé son voisin et rival de l'Espanyol (3-1) dimanche soir, confortant sa place de leader du championnat espagnol lors de cette douzième journée marquée par de nombreux hommages aux victimes des inondations meurtrières dans le pays.

Pour sa première titularisation depuis sa blessure à la cuisse mi-septembre, la recrue estivale barcelonaise a parfaitement lancé son équipe dès la 12e minute en coupant un extérieur du pied sublime du prodige catalan Lamine Yamal (1-0), avant de concrétiser la domination blaugrana d'une belle frappe aux abords de la surface (31e, 3-0). Le Brésilien Raphinha, auteur d'un début de saison exceptionnel, avait doublé la mise quelques minutes plus tôt sur un service du jeune Marc Casado (23e, 2-0), signant son cinquième but en trois matches, le septième en Liga. Avec trois buts d'avance à la pause, les hommes d'Hansi Flick se sont un peu relâchés et ont fini par voir leur modeste voisin revenir au score après deux buts refusés pour hors-jeu (28e, 58e) sur une belle action collective conclue par le buteur espagnol Javi Puado (63e, 3-1). Le Barça (1er, 33 points), dont c'est la onzième victoire en douze journées, prend

provisoirement neuf points d'avance sur son grand rival le Real Madrid (2e, 24 points), dont la rencontre à Valence a été reportée en raison des inondations meurtrières qui ont touché la région cette semaine. Les deux équipes ont observé une minute de silence avant le match en hommage aux victimes de cette tragédie qui a déjà causé 217 morts dans l'est du pays et ému le monde entier, et le club catalan a annoncé mettre aux enchères les maillots de ses joueurs pour récolter des fonds destinés aux sinistrés.

## L'Atlético respire avant de défier le PSG

A trois jours du déplacement à Paris en Ligue des champions, l'Atlético Madrid a assuré l'essentiel à domicile face à Las Palmas (2-0), dans une rencontre également placée sous le signe de la solidarité avec les victimes des violentes intempéries dans l'est du pays. Au stade Metropolitano, les joueurs de l'Atlético ont bran-



di un maillot floqué "Force et courage" en valencien, imitant des gestes observés sur les autres pelouses de Liga depuis vendredi. Sportivement, l'Atlético, qui restait sur deux défaites lors de ses trois dernières sorties, a renoué avec le succès

grâce à deux réalisations du jeune Giuliano Simeone, fils du mythique entraîneur argentin, bien lancé sur l'aile droite par son compatriote Nahuel Molina (37e, 1-0), et de l'attaquant norvégien Alexander Sortloth (84e, 2-0), entré en jeu en seconde

période. Les Colchoneros, cinquièmes au coup d'envoi, récupèrent ainsi leur troisième place avec 23 points, à une longueur de leur voisin et rival du Real Madrid (2e, 24 points), qui compte donc un match en moins, et dix du FC Barcelone (1er, 33 points).

REAL MADRID

## Ancelotti réfléchit à des changements

Deuxième de Liga, à provisoirement neuf points du Barça. Douzième de Ligue des champions, avec une défaite et deux victoires au compteur. Sans être infamant, le début de saison du Real Madrid est globalement en deçà des attentes. Malgré son armada offensive, le club merengue survole rarement les débats et produit parfois des prestations laborieuses. Selon Relevo, Carlo Ancelotti ne serait pas satisfait du rendement de son équipe ces dernières semaines. Après avoir étudié en

détails les performances de ses protégés, le coach italien en aurait conclu que le système défensif était son principal souci. Et pas forcément à cause de sa ligne arrière. Carlo Ancelotti aurait surtout relevé le manque d'investissement défensif de Kylian Mbappé. Le technicien de 65 ans ne souhaite pas réclamer des efforts de pressing et de remplacement trop conséquents à son avant-centre, au risque de le fatiguer et de réduire son impact offensif. Mais il attend tout de même plus de la

part de l'ancien Parisien. Lors de la correction reçue face au Barça, la semaine dernière en Liga (0-4), le capitaine des Bleus n'a couru que 8km sur la pelouse de Bernabeu. Nettement moins que ses coéquipiers. De quoi créer une source d'inquiétude dans le vestiaire. Kylian Mbappé oblige ses partenaires à produire plus d'efforts pour compenser son manque de travail défensif. Une situation qui fragilise régulièrement l'équilibre de l'équipe. Jude Bellingham, contraint de se

démultiplier afin de colmater les brèches, voit son apport offensif en baisse depuis l'arrivée de l'ancienne star du PSG. Certains ont remarqué que le champion du monde 2018 a tendance à vouloir que le ballon passe sa ligne de pressing le plus vite possible afin de pouvoir marcher, reprendre son souffle et préparer sa prochaine accélération. Une attitude que Karim Benzema avait aussi à son arrivée au Real Madrid, avant de travailler plus sans ballon au fil des années.

FENERBAHÇE

## Mourinho allume l'arbitrage et le football turc

José Mourinho pourrait suivre les prochains matches de Fenerbahçe loin du banc de touche. Le Portugais s'est emporté contre l'arbitre en charge de l'assistance-vidéo après la victoire de son équipe au bout du temps additionnel sur le terrain de Trabzonspor (2-3), dimanche. Il lui reproche de ne pas avoir signalé un carton rouge à l'arbitre central, ni un penalty qui lui semblait évident pour son équipe contre ses hôtes d'un jour en ont obtenu deux. Le technicien a étendu son attaque à l'ensemble du football turc qu'il a estimé liguer contre son équipe. Une lourde charge qui pourrait lui coûter cher. "L'homme du match? Atilla Karaoglan (l'arbitre en charge du VAR)", a-t-il lancé dans une longue tirade sur beIN Sports Turquie. "On ne l'a pas vu mais il a été le vrai arbitre. L'arbitre n'était petit garçon qui était là sur le terrain. Mais l'arbitre était Atilla Karaoglan. Il est passé d'un homme invisible à l'homme le plus important du match. Je pense que je parle au nom de tous les fans. On ne veut plus de lui. On ne veut plus de lui parce que ça sent mauvais. Nous n'en voulons plus sur un terrain mais encore moins à la VAR. Je sais qu'on me l'avait dit avant même avant que je n'arrive, je n'y croyais pas, mais c'est encore pire que ce qu'on m'avait dit. Mais je préfère être de ce côté. C'est plus difficile car on se bat contre des bons adversaires comme

Trabzonspor avec beaucoup de bons joueurs et un entraîneur historique. Mais on joue contre un système. Et jouer contre un système est la chose la plus difficile." "Ce soir, nous avons joué contre une bonne équipe, contre une forte ambiance, contre le VAR et contre le système", reprend-il. "C'était très dur et c'est pour cela que nous avons autant célébré cette victoire parce que c'est incroyable de gagner ce match contre des gens si puissants. Nous n'allons pas abandonner. Nous savons ce que nous avons. Je blâme les gens de Fenerbahçe qui m'ont fait venir ici, ils m'ont seulement dit la moitié de la vérité." "Ils ne m'ont pas tout dit parce que s'ils m'avaient dit toute la vérité, je ne serais pas venu." Il poursuit. "Avec la moitié de la vérité et mes gars, nous nous battons contre les adversaires et le système. Si le système agit fortement, mes mots disparaîtront. Mais peut-être que les gens de Fenerbahçe sont plus conscients de ça. Ils n'essaient même pas de se cacher. Sur le carton rouge, que faisait Karaoglan? Il buvait du café? Il n'a pas vu le carton rouge mais il était très alerte pour donner deux penalties que l'arbitre n'avait pas vus. Puis, il buvait du thé turc quand il y avait un penalty clair pour nous et il ne nous l'a pas donné. Il y a deux explications possibles: où il dormait où il buvait du thé."

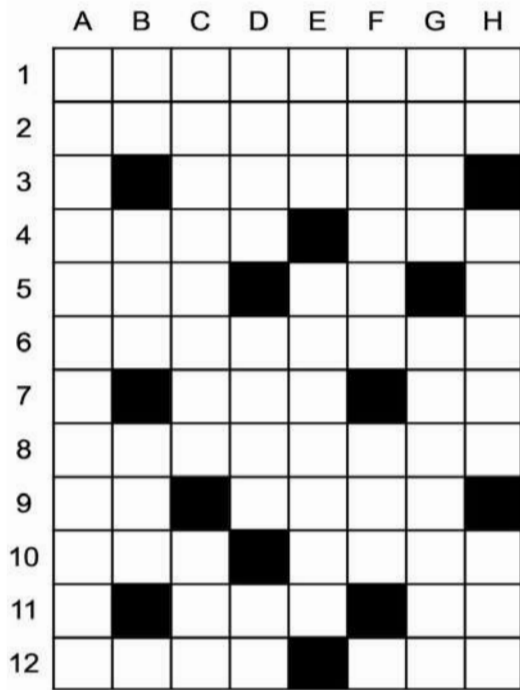
FRANCE

## Marseille passe la deuxième à Nantes

En allant l'emporter (2-1) à Nantes, Marseille a doublé Monaco à la différence de buts pour se positionner comme dauphin du leader, le Paris SG, dimanche soir en clôture de la 10e journée de Ligue 1. Après la défaite surprise des Monégasques à domicile vendredi contre le mal classé Angers (0-1), l'OM n'a pas laissé filer l'occasion et compte 20 points, comme les Rouge et blanc, mais déjà à six longueurs du club de la capitale. Pour les Canaris (14e), en revanche, ce septième match sans victoire les rapproche encore un peu plus de la zone rouge à laquelle ils n'échappent que grâce à une meilleure différence de buts qu'Angers (15e) et Saint-Etienne (16e), tous deux vainqueurs cette semaine ainsi que Le Havre, 17e avec 9 unités. Si l'essentiel est obtenu avec la victoire, il y aura pas mal à redire sur la prestation des hommes de Roberto de Zerbi face à un adversaire très faible et qui n'a pourtant pas été

si loin d'obtenir quelque chose dans ce match sans vraiment le mériter. Certes, Marseille a eu le ballon pendant près de 80% du temps, mais pour une domination quand même globalement assez stérile. Plus embêtant encore, Marseille n'a quasiment jamais mis collectivement son adversaire hors de position, la majeure partie de ses occasions venant d'éclairs de ses ailiers Jonathan Rowe et Mason Greenwood. Sur l'ouverture du score, Rowe a bien fixé Marcus Coco et délivré un centre fuyant appuyé que ni Alban Lafont, ni Nicolas Pallois n'ont pu intercepter, au contraire de Neal Maupay qui s'est jeté pour son deuxième but de la saison (0-1, 24e). Le second but est venu d'une frappe de Greenwood à ras de terre à l'entrée de la surface (1-2, 61e), alors que l'ex-Red Devil avait déjà allumé la première mèche d'une position presque semblable, après un numéro de soliste, dès la neuvième minute.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice perçant.

### HORizontalement

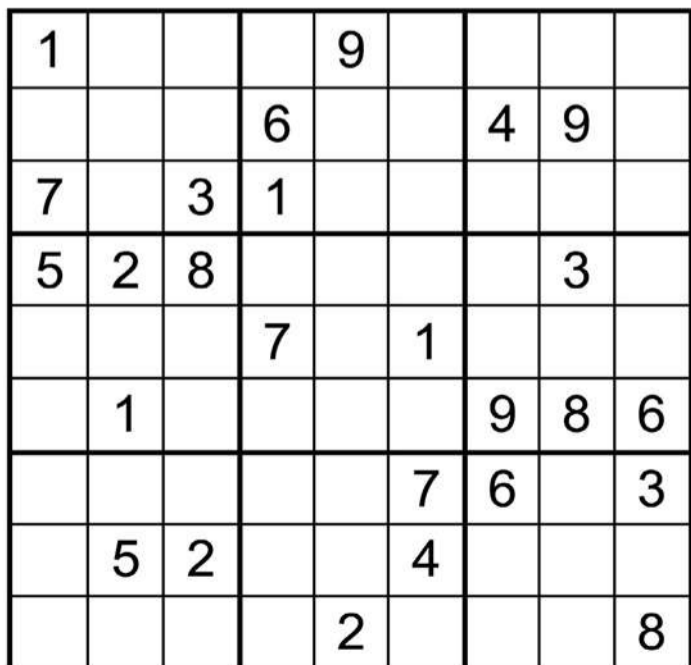
- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.
- 8. Numérotés lors d'une course.
- 9. Un peu d'eau. Mise en liaison.
- 10. Trois à Rome. Terrain à défendre.
- 11. Il fut fidèle à Fidel. Conclusion enfantine.
- 12. Monarques. Il manque de finesse quand il est gris.

# LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI	HOMME DE COUR	CHE-MINÉES	PLAN-TIGRADE	FOIE GRAS EN GELÉE	SUPPOSÉ	
ASCEN-SEURS	BOU-LEVERSE	ARTICLE CON-TRACTÉ	SPORT À L'ÉCOLE	AUBURN	ELLES COURENT AVEC UN TÉMOIN	
IMPRES-SION DE SOI						
GOMME DE ROUE		DONNES UN COUP D'ÉPONGE				
DE VÉ-RITABLES MENACES EN L'AIR			TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE			
TUBE						
TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAISSANCE	OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS				C'EST AVANT MIDI	
IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS	RONGÉS PAR LES ÉLÉMENTS				ACCUEIL-LIT FROLDÉMENT LE FILM	C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROJÉ
		AU-DESSUS DU SOL	FIS DES PASSES	AFFRAN-CHIS	DERNIÈRE DE LA GAMME	
RÉHA-BILITER		ANI-MATION	CORDE À LANCER	CARMIN OU VER-MILLON	ADJECTIF POSSESSIF	
PER-ROQUET			AUCUN E-MAIL SANS ELLE !			
			CONNU			
DOMP-TEUR						
ENNEMI DE GRANT		LE BON EST SOUMIS À DES RÉGLES				
ENTRE SUD ET OUEST			N'HÉSITES PAS À PRENDRE DES INI-TIATIVES			



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AVILIR CHAR CHAVIRAGE ENVOL EPITAPHE FEUILLETE FIGER GRAISSER GRATINE  
 GRAVITE GRESIL HADDOCK IDOINE NECTARINE PASSOIRE PAUPIERE RHAPSODIE  
 RIPE ROUSSI SOUHAITER TASSER TREPASSE VISA WAPITI

S	K	E	E	E	E	E	E	A	E	E	E
O	C	I	T	N	R	P	V	G	N	E	R
U	O	D	I	E	I	I	A	V	S	E	E
H	D	O	S	T	L	R	O	S	S	N	I
A	D	S	A	I	I	L	A	S	I	S	P
I	A	P	R	V	S	P	I	T	S	V	U
T	H	A	A	A	E	A	A	U	C	A	A
E	C	H	A	R	R	R	O	W	E	E	P
R	C	R	T	G	G	R	E	G	I	F	N

L'APPORT DU CHANT ET DE LA MUSIQUE À LA RÉVOLUTION

# «Thaman El Horriya», un spectacle théâtral inédit

La générale de la comédie musicale dramatique, "Thaman El Horriya" (le prix de la liberté), spectacle sur l'apport de la chanson et de la musique à la Guerre de Libération, sera présenté au public, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, le 7 novembre prochain à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, a déclaré, dimanche, le directeur de l'opéra, Abdelkader Bouazzara.



S'exprimant lors d'un point de presse conjoint à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh avec, le metteur en scène, Rabie Guichi, le scénariste Haroun Al Kilani et le chef de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, Lotfi Saïdi, Abdelkader Bouazzara, a présenté les principaux axes de cette nouvelle dramaturgie, qui réunira diffé-

rentes disciplines des arts de la scène, entre chants, musiques, danses, théâtre et projections vidéo et d'images animées, soumises au Mapping, notamment. Ce spectacle de près de 80 mn, "Thaman El Horriya" est une "expé-

rience qui aborde pour la première fois l'histoire de l'Hymne national "Qassaman", a déclaré Abdelkader Bouazzara. "Ce spectacle est un témoignage de reconnaissance et de gratitude de tout le peuple algérien envers ces

braves artistes-militants, qui ont quitté leur foyer et tout laissé derrière eux pour rejoindre les rangs du Front de libération national", a-t-il ajouté, tenant à préciser que "le spectacle sera entièrement présenté en live". Pour sa part, le scénariste du projet, Haroun Al Kilani, a déclaré avoir écrit ce texte avec "amour", car il est "destiné à ces artistes qui nous ont fait aimé ce domaine et laissé un héritage culturel inestimable", assurant qu'il a, évidemment, "eu recours aux documents du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, ainsi qu'aux publications d'historiens et d'académiciens". Selon les intervenants, le spectacle comportera quatre actes, dont le premier, destiné à la grande épopée de l'Hymne national "Qassaman" et à son auteur, Moufidi Zakaria, poète de la révolution", avant d'aborder sa "mise en musique par Mohamed Fawzi, et l'artisan de son introduction, retentissante aux roulements de tambours, le regretté maestro, Haroun Rachid". "Thaman El Horriya" évoquera dans son deuxième acte, plusieurs artistes qui ont fait la pro-

motion de l'Algérie en guerre, parmi eux, Ali Maâchi, Fadhéla Dziria, Mustapha Kateb, Akli Yahiaten, Khelifi Ahmed, Mohamed El Badji, Farid Ali, et tant d'autres qui ont "contribué à faire retentir la voix de l'Algérie en guerre contre le colonialisme français, à travers le monde", a encore expliqué Abdelkader Bouazzara.

Les 47 musiciens de l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et autant de vocalistes du Chœur de la Wilaya d'Alger, sous la direction de Zohir Mazari, ainsi qu'une vingtaine de ballerines et de danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger sous la houlette de la chorégraphe Nouara Idami, auront à accompagner en temps réel, les 200 comédiens et chanteurs, dont Hassen Kechache, Ouahid Achour, Sofiane Attia, Aboubakr Seddik Ben Aïssa, Mohamed Seghir Bendaoud et les chanteurs Khaled Mahboub et Lamia Ait Amara.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le spectacle "Thaman El Horriya" sera présenté jeudi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

Avec APS

ELLE S'ADRESSE AUX JEUNES PROFESSIONNELS DU CINÉMA

## Résidence de formation autour de la composition de musique de film

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) lance un appel à participation pour une résidence de formation sous le thème «Réaliser la musique : les essentiels de la composition musicale pour les réalisateurs». Cette initiative sera animée par le

compositeur de musique de film, Younes Bahri, et se déroulera du 27 au 29 novembre 2024 à Dar Abdellatif. Cette résidence s'adresse aux jeunes professionnels du cinéma, notamment aux réalisateurs maîtrisant les techniques de réalisation et ayant une

expérience dans la production cinématographique. Le but est de leur fournir les clés nécessaires pour comprendre et exploiter pleinement le potentiel de la musique dans un film à travers des sessions interactives. Les objectifs de la formation incluent la

compréhension du processus de création musicale pour le cinéma, depuis le script jusqu'à l'enregistrement final, ainsi que l'acquisition des compétences nécessaires pour communiquer et collaborer efficacement avec un compositeur.

## Décès à 91 ans du légendaire musicien et producteur Quincy Jones

Quincy Jones, une légende de la musique et un véritable pionnier dans l'industrie, est décédé à l'âge de 91 ans. Originaire de Chicago, trompettiste de formation, Jones a été une figure centrale dans les évolutions musicales du XXe siècle, s'imposant dans des genres aussi divers que le jazz, la pop, le funk, la soul, et même le hip-hop. Sa carrière a commencé dans les années 1950, lorsqu'il rejoignit l'orchestre de Lionel Hampton. Il collabora avec des artistes légendaires comme Ray Charles, devenant l'un de ses amis proches, et fit ses premiers pas en tant qu'arrangeur pour des artistes de jazz de renom tels que Count Basie et Duke Ellington. Dans les années 1960, Jones est devenu le premier Afro-Américain à être nommé vice-président d'une grande maison de disques (Mercury

Records) et à se distinguer dans le domaine de la composition pour le cinéma. Sa collaboration avec Frank Sinatra, pour qui il arrangea de nombreux succès, l'a propulsé sur le devant de la scène internationale. En France, il étudia auprès des grands compositeurs Nadia Boulanger et Olivier Messiaen, marquant un tournant dans sa maîtrise musicale. La plus emblématique de ses collaborations reste celle avec Michael Jackson. Ensemble, ils ont produit trois albums cultes : \*Off the Wall\*, \*Thriller\*, et \*Bad\*, qui ont marqué l'histoire de la musique. Grâce à la production visionnaire de Quincy Jones, Jackson a atteint des sommets artistiques sans précédent, fusionnant des influences allant du jazz à la pop en passant par le rock. Ces albums restent parmi les plus vendus de

tous les temps, et \*Thriller\* est encore aujourd'hui l'album le plus vendu dans le monde. Jones a aussi laissé son empreinte dans le monde de la télévision et du cinéma, composant des bandes originales pour des séries comme \*Le Prince de Bel Air\* et \*Roots\*, qui lui ont valu un Emmy Award. Producteur de films, il a collaboré avec Steven Spielberg pour \*La Couleur Pourpre\*, cimentant encore davantage son statut de visionnaire. Sa disparition laisse un vide immense dans le monde de la musique, où il est célébré non seulement pour ses contributions artistiques mais aussi pour son rôle de mentor et pionnier. Ses œuvres et collaborations resteront des références intemporelles, inspirant des générations de musiciens et producteurs à venir.

## L'acteur Djamel Hamouda tire sa révérence

Le grand acteur et réalisateur de cinéma algérien, Djamel Hamouda, est décédé, hier des suites d'une longue maladie. «C'est avec beaucoup de chagrin et de tristesse qu'a appris Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, le décès de l'acteur Djamel Hamouda. En cette douloureuse circonstance, la ministre présente ses sincères condoléances à sa famille, à ses fans ainsi qu'à toute la communauté artistique...», rapporte un communiqué du ministère de la Culture.

## Programme culturel sous le signe de Novembre

Le programme culturel pour ce mois est placé sous le signe de Novembre, selon le programme du ministère de la Culture et des Arts. Pour célébrer le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de la Révolution, le ministère de la Culture et des Arts dévoile, dimanche, un riche programme culturel qui s'étalera durant tout le mois de novembre. Une multitude d'événements (projections de films, représentations théâtrales, expositions artistiques, festivals et ateliers créatifs) sont prévus.

Ces activités seront organisées dans toutes les wilayas du pays pour rendre hommage à l'héritage de la Révolution à travers la Culture et les Arts. Ainsi, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) prévoit, du 5 au 7 novembre, à la salle El Saâda d'Oran, la projection de plusieurs films s'inspirant de la Révolution, notamment «Héliopolis» de Djaâfar Gacem et «Nous n'étions pas des héros», suivis de «Mustapha Ben Boulaïd» et «Krim Belkacem» d'Ahmed Rachedi. Le public pourra également

découvrir d'autres œuvres emblématiques telles que «L'Avion jaune», «Belaârdj» et «Zabana» de Saïd Ould Khelifa. Vendredi prochain, un spectacle théâtral intitulé «Silwan 2» sera présenté par l'Association Iratene de Tizi Ouzou, à la salle Atlas. Le même jour, un divertissement avec des jeux de magie et des marionnettes sera proposé par le groupe «Minou» à la salle Ahmed Bey de Constantine. Silwan 2 sera de nouveau à l'affiche le 9 novembre, cette fois-ci à la salle des spectacles d'El Eulma.



● Alger	33°
● Ouargla	39°
● Oran	29°
● Constantine	30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

## LES PAYS-BAS INVITÉ D'HONNEUR DU SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La 14ème édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA), se tiendra du 25 au 27 novembre en cours au Centre de Conventions d'Oran. Le Salon ERA 2024 rassemblera une centaine de professionnels nationaux et étrangers, en leur offrant une plateforme pour le partage des connaissances et de découverte des dernières tendances en matière d'énergies renouvelables, a fait savoir l'agence «Myriade Communication», organisatrice de l'événement. Il s'agit d'un salon dédié aux professionnels de la

filère et d'un carrefour «business» pour toute la chaîne de valeur des énergies renouvelables: production, distribution, installation, services, entre autres, a-t-on souligné. «Cet événement vise à promouvoir les innovations et les solutions durables dans le domaine de la transition énergétique», a-t-on ajouté, tout en soulignant que «toutes les solutions et technologies sont présentes dans ce salon pour permettre aux développeurs et aux décideurs, publics et privés, de trouver des réponses concrètes pour le déploiement de leurs projets». Les Pays-Bas,

un pays connu pour ses avancées significatives dans les énergies renouvelables, sera cette année l'invité d'honneur du Salon ERA, a-t-on indiqué, ajoutant que son expertise et ses initiatives dans le domaine des énergies renouvelables seront mises en avant, offrant ainsi une occasion unique d'échanger sur les meilleurs pratiques en matière de transition énergétique. Un riche programme de conférences, de panels et d'expositions, présentant des technologies de pointe et des initiatives écologiques, est par ailleurs prévu en marge du Salon.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 5 NOVEMBRE 2024 // N°940 // PRIX 20 DA

SEPT MORTS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION À AIN GUEZZAM

## L'hécatombe se poursuit sur les routes

**Sept personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route près d'In Guezzam, à l'extrême Sud du pays, sur la route (RN1) allant vers Tamanrasset, suite à une violente collision entre 2 véhicules utilitaires, selon les services de la Protection civile de la wilaya.**

Le drame s'est produit dimanche soir, entraînant ainsi le décès sur place de 7 personnes, dont 6 complètement carbonisés, et 19 autres ont été blessées, a indiqué le directeur de la Protection civile d'In Guezzam, le Lieutenant colonel Abdelkader Statoua, rapporté par l'agence APS. Les équipes de la Protection civile, en collaboration avec les services de la commune et ceux de la santé ont transféré les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital d'In Guezzam, où ont été également évacués les blessés, selon la même source. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident. Les alertes données lors de campagnes de sensibilisation, organisées régulièrement par les associations et les institutions et autres organisations activant dans le domaine, semblent un préche dans le désert, à voir les statistiques sans cesse grandissantes de l'hécatombe routière. Un phénomène de société à analyser ? Sans nul doute, à voir les statistiques qui donnent le tournis et interpellent tout un chacun, notamment les institutions et le monde associatif.



### 44 MORTS ET 222 BLESSÉS DANS 151 ACCIDENTS CORPORELS EN UNE SEMAINE !

Le dernier rapport des services de la gendarmerie nationale (GN) fait état de 44 morts et 222 blessés survenus dans 151 accidents corporels enregistrés en une semaine dans les zones relevant de leurs compétences.

Ce bilan alarmant devrait sonner l'alerte chez tous les usagers

de la route, en adoptant une conduite responsable. D'après le sergent-chef, Abdelhamid Amrani, chargé de la communication au Centre d'information et de coordination routière du commandement de la GN, «le facteur humain reste la principale cause de ces accidents». En effet, sur les 151 incidents, 125 ont été causés par les conducteurs eux-mêmes. Parmi les facteurs spécifiques, on note 19 accidents dus à l'absence de ralentissement

dans les virages, 14 liés au non-respect du sens de circulation, 12 provoqués par une distance de sécurité insuffisante, et 11 par des excès de vitesse lors d'intempéries. Les piétons sont également impliqués dans une dizaine d'accidents, témoignant des risques partagés sur les routes.

Bouira est la wilaya la plus touchée, avec 12 accidents enregistrés, suivie par Alger, Djelfa, Boumerdès et Oran, où 8 accidents ont eu lieu dans chacune de ces wilayas. Le bilan hebdomadaire fait ressortir une augmentation du nombre total d'accidents par rapport à la semaine précédente, bien qu'il y ait eu une diminution du nombre de décès et de blessés.

Face à ces chiffres préoccupants et inquiétants, les services de la Gendarmerie nationale appellent l'ensemble des usagers de la route à redoubler de vigilance et à respecter scrupuleusement le code de la route, pour stopper cette effroyable l'hécatombe qui ne cesse d'endeuiller des familles. " Seule une conduite responsable" peut venir à bout de ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

S.A

BRAHIM BOUGHALI L'ÉVOQUE :

## LE FLN «DOIT ÊTRE LA LOCOMOTIVE DE L'ACTION LÉGISLATIVE»

Le FLN «doit être la locomotive de l'action législative», déclare dimanche à Alger Brahim Boughali, président de l'APN. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, salue, l'initiative du FLN d'organiser une journée parlementaire sur le projet de loi de finances (PLF) 2025. En réponse à ceux qui critiquent le FLN, il a soutenu qu'ils portent atteinte aux valeurs de la nation et aux symboles historiques. Pour lui, le FLN incarne l'histoire révolutionnaire du pays, donc ne pas reconnaître ses réalisations, c'est comme renier ses origines. Il a d'ailleurs exhorté le FLN à être la locomotive de l'action législative au sein de l'Assemblée, compte tenu de son ancrage et de ses compétences. «Le FLN est un vecteur de travail sérieux. L'Algérie nouvelle n'est pas celle des slogans, elle est celle de l'action», souligne-t-il.

## Belaabed préside une réunion de coordination sur le sport scolaire

Abdelhakim Belaabed a présidé, hier une réunion de coordination entre le comité chargé de l'organisation et du suivi du championnat national scolaire des sports collectifs et la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS). Cette réunion est consacrée à la présentation du « plan et guide technique des compétitions à toutes leurs étapes », indique un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Cette réunion, à laquelle ont assisté des cadres de l'administration centrale, était consacrée à la présentation du « plan et guide technique des compétitions à toutes leurs étapes, élaboré par le comi-

té chargé de l'organisation, en vue de sa discussion et de l'ajustement de ses mécanismes de coordination et de coopération pour sa mise en œuvre à travers une préparation minutieuse du championnat national scolaire des sports collectifs qui débutera en janvier 2025, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », précise le communiqué. Cette réunion fait suite à celle présidée par le ministre de l'Éducation aux côtés du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le 22 septembre 2024, lors de laquelle ils ont salué « le niveau élevé de

coordination entre les deux secteurs, ainsi que l'interaction positive et remarquable de la FASS ». M. Belaabed a souligné que cette rencontre « constitue une opportunité permettant de découvrir les talents et les élites sportives scolaires pour être un vivier pour les élites sportives nationales, car il s'agit là de l'objectif principal que le ministère de l'Éducation nationale s'emploie à concrétiser à travers une approche nouvelle, permanente et continue, notamment après la création de la Direction générale des sports scolaires et la généralisation de l'encadrement spécialisé au niveau de l'enseignement

EN VUE DE RENFORCER LE PAVILLON DE L'ENMTV

## ACQUISITION DE DEUX NAVIRES EN 2025 PAR MADAR MARITIME COMPANY

La nouvelle compagnie de transport maritime de marchandises nouvellement créée, Madar Maritime Company (MMC), compte acquérir ses premiers navires au courant de l'année 2025. Les démarches ont été entamées récemment a indiqué le premier responsable de la compagnie, le PDG Ali Ourak, en marge de la conférence internationale de l'économie maritime (CIEM). Ce qui viendra en appont pour renforcer le pavillon national. « Compte tenu du déficit en matière de navires vraquiers destinés au transport du clinker, du phosphate et des céréales notamment, MMC compte acquérir deux navires pour notre première année d'activité et nous avons entamé pour cela les démarches nécessaires », a indiqué le PDG de Madar Maritime Company, lors de la conférence, organisée par Word Trade Center Algiers et Wolrd Trade Support, sous thème : « Naviguer vers l'avenir: construire le secteur maritime de demain ». Les deux navires « serviront d'abord à transporter les marchandises produites par les usines relevant du groupe, destinées à l'exportation, et couvrir ensuite une partie de la demande pour l'importation de marchandises, sur le marché algérien, largement couvert par les armateurs internationaux », a précisé Ali Ourak. « Nous allons commencer par couvrir une part de la demande du marché national, qui a besoin au moins de six navires vraquiers, avant d'acquérir des porte-conteneurs dans une seconde phase », a-t-il ajouté. La nouvelle compagnie veut aussi mettre ses navires à la disposition des exportateurs nationaux pour leur faciliter l'accès aux marchés internationaux, tout en assurant la régularité des traversées depuis les ports algériens. Créée en août dernier, MMC est dotée d'un capital social de 4 milliards de dinars. Elle est spécialisée dans le transport et la logistique maritime, et ambitionne de contribuer à renforcer le pavillon national en le dotant de nouvelles capacités. La création de la nouvelle compagnie, dans un contexte de dépendance du pays des compagnies étrangères, s'inscrit dans une logique aux objectifs clairs, répondre à la demande des opérateurs économiques nationaux, en vue de conforter l'économie nationale.

S.A.A